



# CONDITIONS & TARIFS

DES OPÉRATIONS & SERVICES BANCAIRES AUX PARTICULIERS

**Au 1<sup>er</sup> janvier 2024 - Mise à jour au 13 mai 2024**

Prix en euros (sauf indication contraire),  
exprimés taxes incluses lorsque celles-ci sont dues.



**CAISSE  
D'ÉPARGNE**  
Grand Est Europe

## ➤ EXTRAIT STANDARD DES TARIFS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024 AUX PARTICULIERS

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont indiqués hors offre groupée de services (forfait) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

| Liste des services                                                                                                                                            | Prix en euros                                                                                     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, etc.) : <b>Direct Ecureuil Internet</b> <sup>(1)</sup>            | <b>Gratuit</b> (hors coût fournisseur d'accès Internet)                                           |
| Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : <b>AlertEcureuil</b>                                                       | <b>2,10 €/mois</b><br>Soit pour information, <b>25,20 €/an</b> (hors coût opérateur téléphonique) |
| Tenue de compte                                                                                                                                               | <b>5,50 €/trimestre</b><br>Soit pour information, <b>22,00 €/an</b>                               |
| Fourniture d'une carte de débit, carte de paiement internationale                                                                                             |                                                                                                   |
| • à débit immédiat : <b>Carte Visa Classic</b>                                                                                                                | <b>45,80 €/an</b>                                                                                 |
| • à débit différé : <b>Carte Visa Classic</b>                                                                                                                 | <b>45,80 €/an</b>                                                                                 |
| • à débit immédiat et à autorisation quasi systématique : <b>Carte Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique</b> <sup>(2)</sup>                     | <b>40,00 €/an</b>                                                                                 |
| • à débit immédiat et à autorisation systématique : <b>Carte Visa Classic à contrôle de solde systématique</b> <sup>(3)</sup>                                 | <b>30,00 €/an</b>                                                                                 |
| Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) | <b>1,10 €/retrait</b><br>(à partir du 4 <sup>e</sup> retrait/mois*)                               |
| Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : <b>Assurance sur Compte formule individuelle</b> <sup>(4)</sup>                       | <b>36,00 €/an</b> <sup>(5)</sup>                                                                  |
| Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) :                                                                                                               |                                                                                                   |
| • en agence                                                                                                                                                   | <b>4,50 €/virement</b>                                                                            |
| • par Internet                                                                                                                                                | <b>Gratuit</b>                                                                                    |
| Prélèvement                                                                                                                                                   |                                                                                                   |
| • frais par paiement d'un prélèvement SEPA                                                                                                                    | <b>Gratuit</b>                                                                                    |
| • frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA                                                                                                      | <b>Gratuit</b>                                                                                    |
| Commission d'intervention                                                                                                                                     | <b>8,00 €/opération</b><br>avec un plafond de <b>80,00 €/mois</b>                                 |

Afin d'assurer l'information de la clientèle et du public sur les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt ou d'un compte de paiement, les établissements mettent à disposition sous forme électronique sur leur site internet et en libre-service dans les locaux de réception du public, sur support papier ou un support durable le document d'information tarifaire prévu par l'article 1<sup>er</sup>, III de l'arrêté du 5 septembre 2018. Ce document harmonisé présente la liste des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement telle que définie à l'article D.312-1-1 A du Code Monétaire et Financier et l'offre groupée de service la plus commercialisée ou les offres groupées de services en cours de commercialisation.



### Glossaire

Pour les termes qui font l'objet de cet icône « », vous pouvez vous référer aux glossaires des principaux termes utilisés dans le secteur financier sur le site du Comité Consultatif du Secteur Financier (<https://www.ccsfin.fr/informations-pratiques/glossaires>).

\* Hors carte Visa Classic à contrôle de solde systématique et quasi systématique : 1,10 €/retrait dès le 1<sup>er</sup> retrait. Hors carte Visa Infinite et Platinum : retraits illimités gratuits.

(1) Le(s) service(s) souligné(s) correspond(ent) à celui(ceux) proposé(s) dans le cadre du produit mentionné.

(2) La carte Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique est commercialisée auprès des clients à partir de 12 ans.

(3) Carte uniquement commercialisée pour les offres : Services Bancaires de Base, OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière) et Satellis Autonomie (offre à destination des majeurs protégés).

(4) Contrat assuré par BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des assurances.

(5) Tarif en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

# SOMMAIRE



|                                                              |    |
|--------------------------------------------------------------|----|
| > Extrait standard des tarifs 2024<br>aux particuliers ..... | 02 |
|--------------------------------------------------------------|----|

## OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE



|                                            |    |
|--------------------------------------------|----|
| > Ouverture, transformation, clôture ..... | 04 |
| > Relevés de compte .....                  | 04 |
| > Tenue de compte .....                    | 04 |
| > Services en agence .....                 | 05 |
| > Services bancaires de base .....         | 05 |
| > Prestations de base .....                | 06 |

## BANQUE À DISTANCE



|                           |    |
|---------------------------|----|
| > Services en ligne ..... | 07 |
|---------------------------|----|

## VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT



|                                                                           |    |
|---------------------------------------------------------------------------|----|
| > Cartes (cotisation annuelle,<br>hors offres groupées de services) ..... | 09 |
| > Virements .....                                                         | 12 |
| > Prélèvements/TIP/SEPA .....                                             | 13 |
| > Chèques .....                                                           | 14 |
| > Autres services .....                                                   | 15 |
| > Offres retirées de la commercialisation .....                           | 15 |

## OFFRES GROUPÉES DE SERVICES



|                                                                                              |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| > Les Formules .....                                                                         | 16 |
| > Enjoy .....                                                                                | 19 |
| > Tarifications spécifiques agence Enjoy .....                                               | 19 |
| > Offre Satellis .....                                                                       | 20 |
| > Offre Coloc' .....                                                                         | 21 |
| > OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle<br>en situation de Fragilité financière) ..... | 21 |
| > Offres retirées de la commercialisation .....                                              | 22 |
| > Freelance - micro-entrepreneur .....                                                       | 24 |

## IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS



|                                   |    |
|-----------------------------------|----|
| > Commission d'intervention ..... | 25 |
| > Opérations particulières .....  | 25 |
| > Incidents de paiement .....     | 25 |
| > Plafonnements spécifiques ..... | 26 |

## DÉCOUVERTS ET CRÉDITS



|                                                  |    |
|--------------------------------------------------|----|
| > Découverts et autorisations de découvert ..... | 27 |
| > Crédits à la consommation .....                | 28 |
| > Crédits immobiliers .....                      | 28 |
| > Garanties et prestations diverses .....        | 29 |
| > Frais d'actes .....                            | 29 |
| > Assurance .....                                | 29 |

|                                                 |    |
|-------------------------------------------------|----|
| > Crédits en devises CHF .....                  | 30 |
| > Garanties et prestations diverses - CHF ..... | 30 |
| > Assurance - CHF .....                         | 30 |

## ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS



|                               |    |
|-------------------------------|----|
| > Épargne bancaire .....      | 31 |
| > Placements financiers ..... | 32 |
| > Parts sociales .....        | 33 |
| > Gestion sous mandat .....   | 33 |

## ASSURANCES ET PRÉVOYANCE



|                                                 |    |
|-------------------------------------------------|----|
| > Vous assurer ainsi que vos proches .....      | 34 |
| > Assurer vos biens .....                       | 34 |
| > Vous protéger au quotidien .....              | 35 |
| > Assurer votre épargne .....                   | 35 |
| > Protéger vos moyens de paiements .....        | 35 |
| > Offres retirées de la commercialisation ..... | 35 |

## AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES



|                             |    |
|-----------------------------|----|
| > Frais de succession ..... | 36 |
| > Autres services .....     | 36 |

## OPÉRATIONS INTERNATIONALES



|                                                 |    |
|-------------------------------------------------|----|
| > Option internationale .....                   | 37 |
| > Change manuel .....                           | 37 |
| > Opérations par carte bancaire .....           | 37 |
| > Opérations par chèques .....                  | 38 |
| > Virements non SEPA .....                      | 39 |
| > Offres retirées de la commercialisation ..... | 39 |

## TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES

|                                                            |    |
|------------------------------------------------------------|----|
| > Tarifications spécifiques Jeunes .....                   | 40 |
| > Tarifications spécifiques Experts Online .....           | 40 |
| > Tarifications spécifiques SCI non professionnelles ..... | 40 |
| > Autre tarification spécifique .....                      | 40 |

## INFORMATIONS UTILES



|                                                                   |    |
|-------------------------------------------------------------------|----|
| > Pour rester en contact avec votre banque<br>à tout moment ..... | 41 |
| > Nos partenaires/mentions légales .....                          | 41 |
| > Informations complémentaires .....                              | 42 |

## RÉSOLUDRE UN LITIGE



|                                                                                |    |
|--------------------------------------------------------------------------------|----|
| > Votre Caisse d'Épargne :<br>votre interlocuteur privilégié .....             | 43 |
| > Votre recours en médiation :<br>votre dernier recours en cas de litige ..... | 43 |

# OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE



## > OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

- Ouverture/Clôture d'un compte de dépôt ..... **Gratuit**
- Désolidarisation de compte joint ..... **9,50 €**
- Service d'aide à la mobilité bancaire  ..... **Gratuit**
  - Liste de vos opérations récurrentes et automatiques sur les 13 derniers mois ..... **Gratuit**

## > RELEVÉ DE COMPTE

| Selon périodicité                         | Papier               | Électronique <sup>(1)</sup> |
|-------------------------------------------|----------------------|-----------------------------|
| Mensuelle                                 | <b>Gratuit</b>       | <b>Gratuit</b>              |
| Autre périodicité                         | <b>2,00 €</b>        | <b>0,75 €</b>               |
| Délivrance de relevé de compte au guichet | <b>2,10 €/relevé</b> | -                           |

- Relevé annuel de frais  ..... **Gratuit**

## > TENUE DE COMPTE<sup>(2)</sup>

- Tenue de compte  de dépôt (hors forfaits)  **Gratuit** ..... **5,50 €/trimestre**  
soit **22,00 €/an**
- Frais de tenue et de gestion de compte de dépôt inactif ..... **30,00 €/an dans la limite**  
**du solde créditeur du compte<sup>(3)</sup>**



### Compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier

Un compte est considéré comme inactif à l'issue d'une période au cours de laquelle les deux conditions suivantes sont remplies :

- Le compte n'a fait l'objet d'aucune opération, hors inscription d'intérêts et de frais et commissions de toutes natures ou versement de produits ou remboursement de titres de capital ou de créance durant une période de 12 mois pour les comptes de dépôt et de 5 ans pour les comptes titres, comptes sur livret et les livrets d'épargne réglementée.
- Le titulaire du compte, son représentant légal ou la personne habilitée par lui ne s'est pas manifesté, sous quelque forme que ce soit, ni n'a effectué aucune opération sur un autre compte ouvert à son nom dans les livres de l'établissement.

(1) Sous réserve de la souscription au service «e-Documents».

(2) Les clients titulaires d'une offre groupée de services sont exonérés des frais de tenue de compte.

(3) Le montant des frais et commissions de toute nature prélevé annuellement sur un compte de dépôt inactif est plafonné par arrêté ministériel.

## > SERVICES EN AGENCE

### VERSEMENT, RETRAIT

- Versement d'espèces au guichet de votre agence ..... **Gratuit**
- Retrait d'espèces avec une carte à usage unique
  - émise par l'agence de domiciliation de votre compte Caisse d'Épargne ..... **Gratuit**
  - émise par une autre agence Caisse d'Épargne Grand Est Europe ..... **3,00 €<sup>(1)</sup>**
- Retrait-dépannage d'espèces avec chéquier dans une autre Caisse d'Épargne (opération nécessitant l'appel de la Caisse d'Épargne de domiciliation) ..... **4,90 €**

### RECHERCHE DE DOCUMENT(S)<sup>(2)</sup>

- Frais de recherche de document(s) de moins d'un an ..... **19,00 €**
- Frais de recherche de document(s) de plus d'un an ..... **25,00 €**
- Par document fourni ..... **8,00 €<sup>(3)</sup>**
- Recherche complexe ..... **Nous consulter**
- Frais de recherche d'une opération qui n'a pas eu lieu (recherche complexe qui ne peut pas être effectuée en agence) ..... **18,00 €**
- Demande de copie de chèque émis\* ..... **18,00 €**

### AUTRES SERVICES

- Délivrance d'attestation destinée à la CAF ..... **9,50 €**
- Délivrance d'attestation (y compris d'avoirs) :
  - Simple ..... **19,00 € / attestation**
  - Complexe ..... **29,00 € / attestation**
- Délivrance d'un relevé d'identité bancaire (IBAN-BIC) ..... **Gratuit**
- Edition du RIB/RICE ou de l'IBAN ..... **Gratuit**



### IBAN-BIC

L'IBAN (International Bank Account Number) et le BIC (Bank Identifier Code) correspondent à vos coordonnées bancaires au niveau international. L'IBAN est indispensable pour traiter correctement en mode automatique tout virement à destination ou en provenance de l'étranger. Pour les opérations nationales ou transfrontalières, vous pouvez fournir uniquement votre IBAN et celui du débiteur/bénéficiaire dans votre ordre de paiement.

## > SERVICES BANCAIRES DE BASE<sup>(4)</sup> ..... **Gratuit**

- L'ouverture, la tenue et la clôture du compte
- Un changement d'adresse par an
- La délivrance à la demande de Relevés d'Identité Bancaire
- La domiciliation de virements bancaires
- La fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires
- Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA), titre interbancaire de paiement SEPA ou virement bancaire SEPA<sup>(5)</sup>, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance
- L'abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, mobile, SMS, etc.)

\* Frais d'attestation en sus le cas échéant.

(1) Gratuit pour les clients détenteurs des offres OCF ou SBB, ainsi que pour les clients des agences en ligne ou momentanément fermées.

(2) Hors champ d'application de la Directive Européenne sur les Services de Paiement, article L.133-1 du Code Monétaire et Financier. Durée de conservation des documents comptables et pièces justificatives : 10 ans en application de l'article L123-22 du Code de commerce (applicable aux historiques et situations de compte de dépôts et de livrets d'épargne).

(3) Auxquels s'ajoutent les frais de recherche.

(4) Services définis à l'article D.312-5-1 du code monétaire et financier, offerts dans le cadre du droit au compte . Ces prestations ne constituent pas une offre groupée de services.

(5) Hors virement instantané.

- Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte
- La fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) permettant notamment le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne
- Deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services
- La réalisation des opérations de caisse



## À SAVOIR

Les bénéficiaires des Services Bancaires de Base bénéficient d'un plafonnement mensuel des commissions d'intervention (voir définition de la commission d'intervention en page 25).

Commission d'intervention (pour les clients détenteurs  
des Services Bancaires de Base) ..... **4,00 €/opération**  
(dans la limite d'un plafond mensuel de 20,00 €)

## > LES PRESTATIONS DE BASE<sup>(1)</sup>

- L'ouverture et la clôture du compte ..... **Gratuit**
- Un changement d'adresse par an..... **Gratuit**
- La délivrance à la demande de Relevés d'Identité Bancaire ..... **Gratuit**
- La domiciliation de virements bancaires ..... **Gratuit**
- La fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte..... **Gratuit**
- La tenue du compte ..... **Tarifs standards<sup>(2)</sup>**
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires ..... **Tarifs standards<sup>(2)</sup>**
- Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA), titre interbancaire de paiement SEPA ou virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance..... **Tarifs standards<sup>(2)</sup>**
- L'abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, mobile, etc.)..... **Tarifs standards<sup>(2)</sup>**
- Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet et aux distributeurs automatiques de la banque ..... **Tarifs standards<sup>(2)</sup>**
- La fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) permettant notamment le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne ..... **Tarifs standards<sup>(2)</sup>**

(1) Au sens des articles L. 312-1 et D. 312-5 du code monétaire et financier (ces prestations ne constituent pas une offre groupée de services).

(2) Se reporter aux tarifs indiqués dans ce document indiquant les conditions et tarifs des opérations et services.

# BANQUE À DISTANCE



- Direct Ecureuil..... **Gratuit**  
Abonnement à des services de banque à distance (Internet<sup>(1)</sup>, téléphone fixe<sup>(2)</sup>, téléphone mobile<sup>(2)</sup>, etc.)<sup>(3)</sup>
- e-Documents..... **Gratuit**  
Service mettant à disposition vos documents relatifs à vos produits bancaires au format numérique de manière sécurisée dans l'espace de banque à distance.
- Sécur'Pass..... **Gratuit**  
Dispositif d'authentification forte permettant d'accéder aux comptes en ligne et de réaliser des opérations bancaires de façon sécurisée.
- Agrégation de comptes..... **Gratuit**  
Service d'informations consolidées concernant un ou plusieurs comptes ouvert(s) auprès d'une ou plusieurs autres banque(s), disponible sur l'espace de banque à distance du client.
- Service de sécurisation des opérations en ligne (SOL)  
(fonctionne avec une carte bancaire Caisse d'Epargne dont le client est titulaire)
  - Adhésion au service SOL SMS ou SOL CAP ..... **Gratuit**
  - 1<sup>er</sup> lecteur CAP (carte à puce) ..... **Gratuit**
  - Les suivants..... **8,00 € le lecteur**
- Coffre-fort numérique<sup>(4)</sup>  
Espace de stockage sécurisé pour déposer, recevoir et classer des documents personnels et/ou professionnels.
  - 5 Go 18/25 ans -50% ..... **Gratuit 3 mois puis 1,30 €/mois**
- Webprotexion..... **Gratuit**  
Service de banque à distance pour les représentants légaux des majeurs protégés.
- Moneypitch..... **Gratuit**  
Service sécurisé disponible sur Internet ou à partir d'une application mobile, dédié à l'analyse budgétaire et patrimoniale, incluant un service d'agrégation de comptes, des indicateurs et alertes patrimoniales réservé à la clientèle Banque Privée.
- AlertEcureuil - Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS
  - Formule individuelle 12/25 ans -50% ..... **2,10 €/mois**  
**soit pour information, 25,20 €/an<sup>(5)</sup>**
  - Formule famille..... **4,00 €/mois**  
**soit pour information, 48,00 €/an<sup>(5)</sup>**

## > SERVICES EN LIGNE

### Pilotage de la carte bancaire depuis l'espace de banque à distance<sup>(6)(7)</sup>

- Consultation du code confidentiel et données de la carte<sup>(8)</sup>..... **Gratuit**
- Verrouillage/déverrouillage temporaire de la carte..... **Gratuit**
- Opposition en ligne de la carte en cas de vol, perte, opération frauduleuse..... **Gratuit**
- Affichage digital du code confidentiel de la carte..... **Gratuit**
- Augmentation temporaire des plafonds de paiement et retrait<sup>(8)(9)</sup>..... **Gratuit**

(1) Coût de connexion selon votre opérateur.

(2) Appel non surtaxé, hors surcoût selon opérateur.

(3) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit mentionné.

(4) Service non commercialisé auprès des mineurs.

(5) Hors coût opérateur téléphonique.

(6) Sous réserve d'être abonné aux services de banque à distance de votre banque.

(7) Sous réserve d'éligibilité et/ou d'enrôlement à Sécur'Pass.

(8) Fonctionnalité uniquement disponible sur nos applications mobiles.

(9) Temporairement (30 jours) et gratuitement dans la limite de 3 modifications par année civile.

- Désactivation/activation des paiements à distance.....**Gratuit**
- Désactivation/activation des paiements et retraits à l'étranger .....**Gratuit**
- Des fonctionnalités digitales pour accompagner son enfant mineur détenteur d'une carte Visa Classic à contrôle de solde quasi-systématique dans la gestion de son budget<sup>(1)</sup>.**
- Modification permanente (à la hausse ou à la baisse) des plafonds de paiement et de retrait de la carte bancaire de l'enfant mineur.....**Gratuit**
- Désactivation/activation des retraits d'espèces de la carte bancaire de l'enfant mineur.....**Gratuit**

## AUTRES SERVICES CARTES - SERVICES DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUES

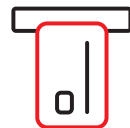
- Retraits SMS via votre mobile .....**Gratuit**
- E-carte bleue.....**1,00 €/mois**
- Solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Épargne.....**Gratuit**

## VIREMENTS SEPA

- Emission d'un virement SEPA vers une autre banque
  - Frais par virement occasionnel vers une autre banque.....**Gratuit**
  - Frais par virement permanent vers une autre banque .....**Gratuit**
  - Frais par virement SEPA instantané occasionnel jusqu'à 5 000 € .....**1,00 €**
- Autres opérations
  - Service PayLib entre amis (uniquement sur mobile).....**Gratuit**
  - Service permettant d'effectuer un virement SEPA occasionnel avec le numéro de téléphone mobile du bénéficiaire dans la limite de 300 €.

## OPPOSITION SUR PRÉLÈVEMENT

- Création d'une liste blanche .....**Gratuit**
- Ajout d'un émetteur à la liste blanche par Internet .....**Gratuit**
- Création d'une liste noire .....**Gratuit**
- Retrait de consentement/Ajout d'un émetteur sur la liste noire (opposition permanente).....**Gratuit**
- Ajout d'un émetteur à sa liste de limitation du montant ou de la périodicité de prélèvements (par couple ICS/RUM ou ICS).....**Gratuit**



# VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

## > CARTES (COTISATION ANNUELLE, HORS OFFRES GROUPÉES DE SERVICES)



### **Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)**

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

### **Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)**

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

### **Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation quasi-systématique)**

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte. Toutefois, par exception, certaines opérations de paiement pourront être réalisées sans contrôle du solde (par exemple : péages d'autoroutes ou de certains parkings...). Cette carte est commercialisée auprès des clients à partir de 12 ans.

### **Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique)**

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte. Cette carte est uniquement commercialisée dans le cadre de Services Bancaires de Base, d'OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière) et des majeurs protégés.

## COTISATION CARTE

### **Cartes de retrait**

- Carte de retrait nationale<sup>(1)</sup> ..... **28,00 €/an**
- Carte Equilibra Interbancaire (avec<sup>(1)</sup> ou sans code) ou carte Noméa ..... **24,00 €/an**
- Carte Nomade, Tribu (accessible au moins de 18 ans)<sup>(1)</sup>,  
Tribu Cirrus (accessible au moins de 16 ans)<sup>(1)</sup> ..... **20,00 €/an**

(1) Arrêt de commercialisation.

## Cartes de paiement

### Cartes (tarif annuel)

12/25 ans **-50 %**

|                                                                                                                          | Visa Infinite | Visa Platinum | Visa Premier | Visa Classic | Visa Classic à contrôle de solde systématique <sup>(1)</sup> | Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique <sup>(2)</sup> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|--------------|--------------|--------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)                                      |               |               | 138,00 €     | 45,80 €      |                                                              |                                                                    |
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)                                       | 335,00 €      | 213,00 €      | 138,00 €     | 45,80 €      |                                                              |                                                                    |
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation quasi-systématique) |               |               |              |              |                                                              | 40,00 €                                                            |
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat à autorisation systématique)          |               |               |              |              | 30,00 €                                                      |                                                                    |

### Cartes de débit/crédit (carte associée à un crédit renouvelable)<sup>(3)</sup>

#### Cartes (tarif annuel)

|                                                                    | Visa Platinum Izicarte | Visa Premier Izicarte | Visa Classic Izicarte |
|--------------------------------------------------------------------|------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Fourniture d'une carte de paiement internationale à débit immédiat | -                      | 138,00 €              | 45,80 €               |
| Fourniture d'une carte de paiement internationale à débit différé  | 213,00 €               | 138,00 €              | 45,80 €               |



#### À SAVOIR

En payant avec une carte Visa Izicarte ou Visa Infinite, vous pouvez bénéficier en cas de panne d'une extension de garantie constructeur supplémentaire sur vos appareils.

## PAIEMENT PAR CARTE

- Paiement par carte bancaire en euro en France et dans l'EEE<sup>(4)</sup> ..... **Gratuit**
- Paiement par carte en devises (la carte est émise par la banque)
  - Commission proportionnelle ..... **2,90 %**
  - Commission fixe ..... **0,50 €**
  - Maximum de perception ..... **6,88 €**

(1) Carte uniquement commercialisée pour les clientèles : Services Bancaires de Base, OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière) et majeurs protégés.

(2) La carte Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique est commercialisée auprès des clients à partir de 12 ans.

(3) Sous réserve d'acceptation du crédit renouvelable par BPCE Financement et après expiration du délai légal de rétractation. Carte permettant de payer soit au comptant comme une carte de paiement classique, soit à crédit par l'utilisation du crédit renouvelable associé. Carte non commercialisée auprès des mineurs.

(4) Voir détail zone EEE page 42.

## RETRAIT D'ESPÈCES

### Retrait d'espèce en euros

- Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets Caisse d'Epargne ..... **Gratuit**
  - avec une carte de retrait ..... **Gratuit**
  - avec une carte de retrait unique
    - émise par l'agence de domiciliation de votre Caisse d'Epargne ..... **Gratuit**
    - émise par une autre agence Caisse d'Epargne Grand Est Europe<sup>(1)</sup> ..... **3,00 €/retrait**
- Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

| Visa Infinite, Visa Platinum ou Visa Platinum Izicarte | Visa Premier ou Visa Premier Izicarte, Visa Classic ou Visa Classic Izicarte | Visa Electron Sensea <sup>(2)</sup> , Visa Classic à Contrôle quasi systématique ou systématique |
|--------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Retraits illimités gratuits</b>                     | Jusqu'à 3 retraits dans le mois :<br><b>Gratuit</b>                          | <b>1,10 €/retrait</b>                                                                            |
|                                                        | A partir du 4 <sup>e</sup> retrait dans le mois :<br><b>1,10 €/retrait</b>   |                                                                                                  |

- Frais par retrait d'espèces à un DAB\* d'une autre banque, avec une carte détenue dans une offre groupée de services :
  - Bouquet Liberté<sup>(2)</sup> avec une carte Visa Platinum, Izicarte Platinum ou Visa Infinite
    - retraits illimités ..... **Gratuit**
  - Bouquet Liberté<sup>(2)</sup> avec une carte Visa Premier ou Izicarte Premier
    - jusqu'à 5 retraits par mois ..... **Gratuit**
    - à partir du 6<sup>e</sup> retrait par mois ..... **1,10 €/retrait**
  - Bouquet Liberté<sup>(2)</sup> avec une carte Visa Classic, Izicarte Classic ou Satellis Intégral<sup>(2)</sup>
    - jusqu'à 3 retraits par mois ..... **Gratuit**
    - à partir du 4<sup>e</sup> retrait par mois ..... **1,10 €/retrait**
  - Bouquet Liberté<sup>(2)</sup>, Satellis Autonomie, Satellis Gestion, Offre Coloc, OCF et SBB avec une carte Visa Electron Sensea<sup>(2)</sup> ou Visa Classic à contrôle systématique ou quasi systématique ; Satellis Essentiel<sup>(2)</sup>, Satellis Essentiel Plus<sup>(2)</sup> avec une carte Visa Classic, Izicarte Classic, Electron Sensea<sup>(2)</sup> ou Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique
    - jusqu'à 2 retraits par mois ..... **Gratuit**
    - à partir du 3<sup>e</sup> retrait par mois ..... **1,10 €/retrait**
- Frais par retrait d'espèces aux guichets agence d'une autre banque ..... **6,25 €**
- Retraits SMS (retrait d'espèces sans carte bancaire au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Epargne) ..... **Gratuit**
- Service retraits déplacés illimités ..... **15,60 €**  
Retraits illimités en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale.
- Service retraits déplacés à l'international (offre réservée aux 12-25 ans) ..... **13,20 €/an**  
(Fin de commercialisation de l'offre depuis le 11/06/2017)  
Gratuité des retraits d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) et 4 retraits en devises gratuits par mois.

\* DAB : Distributeur Automatique de Billets.

(1) Gratuit pour les clients des agences en ligne ou momentanément fermées.

(2) Arrêt de commercialisation.

## Retrait en devises

|                            | Frais par retrait d'espèces à un DAB* d'une autre banque | Frais par retrait d'espèces en agence sans émission de chèque |
|----------------------------|----------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| Commission proportionnelle | 2,90%                                                    | 2,90%                                                         |
| Commission fixe            | 3,25 €                                                   | 6,25 €                                                        |

## LES AUTRES SERVICES CARTE

- Service e-Carte bleue (paiement sécurisé sur internet) ..... **1,00 €**
- Solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Épargne..... **Gratuit**
- Réédition/réactivation du code confidentiel de la carte en agence..... **9,50 €**
- Consultation du code confidentiel de la carte sur l'application mobile<sup>(1)</sup> ..... **Gratuit**
- Refabrication de la carte avant échéance
  - carte de retrait ..... **13,00 €**
  - carte de débit/crédit ..... **15,00 €**
- Modification du plafond de retraits et de paiements
  - en agence ..... **10,50 €**
  - sur l'application mobile<sup>(1)(2)</sup> ..... **Gratuit**
- Traitement exceptionnel de cartes commandées en urgence ..... **55,00 €**
- Frais d'envoi de carte en recommandé ..... **6,95 €**
- Désactivation/activation des paiements à distance depuis la banque à distance<sup>(1)</sup> ..... **Gratuit**
- Désactivation/activation des paiements à distance en agence..... **Gratuit**

## > VIREMENTS<sup>(3)</sup>

- Réception d'un virement SEPA<sup>(4)</sup>  occasionnel ou permanent ..... **Gratuit**

## ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA

### Frais par virement vers un compte Caisse d'Épargne

|                                                       | Au guichet de l'agence (ou par téléphone) | Via l'espace client (internet ou application mobile**) |
|-------------------------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| Virement occasionnel                                  | <b>Gratuit</b>                            | <b>Gratuit</b>                                         |
| Virement permanent                                    | <b>Gratuit</b>                            | <b>Gratuit</b>                                         |
| Virement instantané occasionnel jusqu'à 5 000 €       | <b>1,00 €</b>                             | <b>1,00 €</b>                                          |
| Virement instantané occasionnel de 5 001 € à 15 000 € | <b>5,00 €</b>                             | -                                                      |
| Virement instantané occasionnel au-delà de 15 000 €   | <b>10,00 €</b>                            | -                                                      |

\* DAB : Distributeur Automatique de Billets.

\*\* Le montant est plafonné à 5 000 € sur l'application mobile.

(1) Sous réserve d'être abonné aux services de banque à distance de votre Caisse d'Épargne et d'avoir activé le dispositif d'authentification forte Sécur'Pass.

(2) Temporairement (30 jours) et gratuitement dans la limite de 3 modifications par année civile.

(3) Virements en euros réalisés dans la zone EEE (voir détail zone EEE page 42). Pour les virements en devises hors euros ou impliquant un pays hors de

l'EEE, se reporter à la rubrique « Opérations internationales », page 39.

(4) SEPA, voir définition en page 42.

## Frais par virement vers un autre établissement bancaire

|                                                                | Au guichet de l'agence (ou par téléphone) | Via l'espace client (internet ou application mobile*) |
|----------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| Virement occasionnel                                           | 4,50 €                                    | Gratuit                                               |
| Virement permanent                                             | 1,65 €/virement                           | Gratuit                                               |
| Virement instantané occasionnel jusqu'à 5 000 €                | 4,50 € + 1,00 €                           | 1,00 €                                                |
| Virement instantané occasionnel de 5 001 € et jusqu'à 15 000 € | 4,50 € + 5,00 €                           | -                                                     |
| Virement instantané occasionnel au-delà de 15 000 €            | 4,50 € + 10,00 €                          | -                                                     |

### Autres opérations

- Service PayLib entre amis ..... **Gratuit**  
Service permettant d'effectuer des virements SEPA occasionnels avec le numéro de téléphone mobile du bénéficiaire dans la limite de 300 € par jour
- Demande de confirmation d'émission d'un transfert en euros ..... **9,50 €**
- Frais d'annulation ou de modification d'un virement avant émission ..... **Gratuit**
- Demande de retour de fonds sur virement unitaire émis à tort ..... **15,50 €**
- Demande de retour de fonds sur liste de virements unitaires « papier » émis à tort ..... **15,50 €**

## > PRÉLÈVEMENTS/TIP/SEPA<sup>(1)</sup>

- Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA (y compris modification du compte de prélèvement des échéances de prêt) ..... **Gratuit**
- Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ..... **Gratuit**
- Révocation d'une (ou plusieurs) échéance(s) de prélèvements ..... **Gratuit**
- Frais de révocation d'un mandat de prélèvement SEPA ..... **Gratuit**
- Demande de copie de mandat de prélèvement SEPA ..... **31,00 €/opération**
- Opposition tout prélèvement SEPA ..... **30,80 €/opération**

|                                                                                                                    | En agence | Sur internet |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|--------------|
| Retrait de consentement/Ajout d'un émetteur sur sa liste noire (créanciers non autorisés)                          | Gratuit   | Gratuit      |
| Ajout d'un émetteur à sa liste blanche du montant ou de la périodicité de prélèvements (par couple ICS/RUM ou ICS) | 15,00 €   | Gratuit      |
| Ajout d'un émetteur à sa liste blanche (créanciers autorisés)                                                      | 15,00 €   | -            |



### ICS (Identifiant Créancier SEPA)

Il remplace le Numéro National émetteur (NNE). Il est obligatoire pour un créancier lors de l'émission des ordres de prélèvement SEPA. Il est délivré par la Banque de France via la demande de la banque du créancier.

### RUM (Référence Unique de Mandat)

À chaque mandat est attribuée une RUM par le créancier. Cette donnée est obligatoire.

\* Le montant est plafonné à 5 000 € sur l'application mobile.

(1) Prélèvement SEPA en euros dans la zone SEPA (voir définition de la zone SEPA en page 42).

## ÉMISSION DE PRÉLÈVEMENT POUR ALIMENTER UN COMPTE CAISSE D'ÉPARGNE À PARTIR D'UN COMPTE DÉTENU DANS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT

|                                                                     |                |
|---------------------------------------------------------------------|----------------|
| • Ouverture du service d'émission de prélèvement.....               | <b>Gratuit</b> |
| • Création, modification et gestion du mandat .....                 | <b>Gratuit</b> |
| • Mise en place et modification de l'échéancier de prélèvement..... | <b>Gratuit</b> |
| • Émission d'un prélèvement SEPA.....                               | <b>Gratuit</b> |
| • Frais d'annulation d'un prélèvement SEPA émis.....                | <b>15,50 €</b> |
| • Frais de demande de reversement d'un prélèvement SEPA émis.....   | <b>15,50 €</b> |
| • Paiement d'un TIPSEPA.....                                        | <b>Gratuit</b> |

## > CHÈQUES

|                                                                                                                                                                                                                                               |                                           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| • Mise à disposition de chéquier à l'agence.....                                                                                                                                                                                              | <b>Gratuit</b>                            |
| • Remise de chèque(s) .....                                                                                                                                                                                                                   | <b>Gratuit</b>                            |
| Remise de chèque(s) compensable en France : date de valeur = J + 1 ouvré <sup>(1)</sup><br>(J : date de comptabilisation). Soumis à délai d'encaissement ou d'indisponibilité (voir conditions générales de la convention de compte de dépôt) |                                           |
| • Délais d'encaissement ou d'indisponibilité sur remise de chèque                                                                                                                                                                             |                                           |
| - Lieu de dépôt : en CEGEE.....                                                                                                                                                                                                               | <b>21 jours calendaires<sup>(2)</sup></b> |
| - Lieu de dépôt : hors CEGEE.....                                                                                                                                                                                                             | <b>30 jours calendaires<sup>(2)</sup></b> |
| • Émission d'un chèque de banque en agence sur compte de dépôt ou livret (hors Livret A).....                                                                                                                                                 | <b>13,00 €</b>                            |
| • Émission d'un chèque de banque en agence sur Livret A.....                                                                                                                                                                                  | <b>Gratuit</b>                            |
| • Paiement d'un chèque.....                                                                                                                                                                                                                   | <b>Gratuit</b>                            |
| • Renouvellement automatique de chéquier.....                                                                                                                                                                                                 | <b>Gratuit</b>                            |
| • Frais d'envoi de chéquier à domicile                                                                                                                                                                                                        |                                           |
| - Envoi par lettre recommandée.....                                                                                                                                                                                                           | <b>6,95 €</b>                             |
| - Envoi par courrier simple .....                                                                                                                                                                                                             | <b>Tarif postal</b>                       |
| • Frais de destruction de chéquier en cas de non retrait du chéquier dans les 2 mois.....                                                                                                                                                     | <b>7,80 €</b>                             |



### La date de valeur

La date de référence qui sert au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs (agios).

### Délai d'encaissement

La banque du tireur du chèque bénéficie d'un délai pendant lequel elle peut en refuser le paiement. Lorsque vous remettez un chèque à l'encaissement, la Caisse d'Épargne vous consent en général une avance en créditant votre compte de la somme correspondant au montant du chèque. Cette somme est alors disponible dès que l'écriture de crédit apparaît sur votre compte. Toutefois, la Caisse d'Épargne peut refuser de consentir une telle avance sur un chèque remis à l'encaissement, conformément aux conditions générales de la convention de compte de dépôt.

## OPPOSITIONS SUR CHÈQUE

|                                                                                                                                        |                           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| • Frais d'opposition chèque(s)  par l'émetteur..... | <b>16,70 € / chèque</b>   |
| • Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur .....                                                                                  | <b>27,00 € / chéquier</b> |

(1) Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des Centres de Traitement des Chèques).

(2) Un jour calendaire désigne tout jour du calendrier de l'année civile, y compris les jours fériés et chômés, allant du 1er janvier au 31 décembre.

## > AUTRES SERVICES

- Service opérations courantes illimitées ..... **32,40 €/an**  
Chèques de banque, émission de virements SEPA sur tous canaux, virements, prélèvements (frais par paiement d'un prélèvement SEPA), envoi de chèquiers à domicile, recherche simple de documents de moins d'un an, réédition de code secret carte.



## > OFFRES RETIRÉES DE LA COMMERCIALISATION

- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat à autorisation systématique) Carte Visa Electron SENSEA ..... **39,00 €**
- Carte Teoz<sup>(1)</sup> (carte associée à un crédit renouvelable) ..... **Nous consulter**
- Choix du visuel - visuel personnel
  - Carte Visa Classic Izicarte, Carte Visa Classic ..... **12,30 €**

# OFFRES GROUPÉES DE SERVICES



## > LES FORMULES



### À SAVOIR

La Formule Famille, une cotisation mensuelle unique et avantageuse pour tous les comptes de la famille. Chaque membre possède son propre compte et sa propre carte bancaire<sup>(7)</sup>.

Ces offres sont composées des services suivants :

### FORMULE INITIAL (COTISATION MENSUELLE)

#### Cartes bancaires disponibles<sup>(1)</sup>

#### Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique<sup>(2)</sup>

#### Visa Classic<sup>(3)</sup> ou Visa Classic IZICARTE<sup>(4)</sup> Débit Immédiat ou Débit Différé

Autres services inclus dans  
l'offre

- Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, mobile, etc.) : Direct Ecoreuil
- Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcoreuil
- Un chéquier<sup>(5)</sup>
- Les services Eparfix ou Eparplus
- L'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne
- Tenue de compte
- Des retraits d'espèces aux distributeurs automatiques du réseau Caisse d'Epargne et 3 retraits d'espèces aux distributeurs automatiques des autres banques (hors réseau Caisse d'Epargne) situés en zone euro (sous réserve du solde disponible et dans la limite de l'éventuel découvert autorisé)
- Autorisation de découvert<sup>(6)</sup>

|                                                    |                   |
|----------------------------------------------------|-------------------|
| Formule Famille <sup>(7)</sup>                     | 12,60 €/mois      |
| Formule Individuelle <sup>(8)</sup>                | 7,40 €/mois       |
| Formule Individuelle<br>Jeunes (18/28 ans)         | 50 % de réduction |
| Formule Individuelle<br>Jeunes Mineurs (12/17 ans) | Gratuit           |
| Professionnels <sup>(9)</sup>                      | 50 % de réduction |

(1) Parmi les cartes disponibles : si Formule Individuelle, une carte bancaire. Si Formule Famille, une carte bancaire par compte ou 2 cartes pour un compte joint et au maximum 4 cartes. Une carte adaptée à l'âge par enfant bénéficiaire.

(2) La carte Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique est commercialisée auprès des clients à partir de 12 ans.

(3) Les Cartes Visa Classic ne sont pas commercialisées auprès des mineurs.

(4) Sous réserve de l'accord de BPCE Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.

(5) À l'exception des clients mineurs. Hors frais d'envoi, le cas échéant.

(6) Clients majeurs uniquement et après étude de votre dossier par la Banque et sous réserve de son acceptation.

(7) Clients éligibles : personnes physiques majeures capables en couple (mariés, pacsés, concubins ou vivant maritalement) avec ou sans enfant (8 enfants maximum), titulaires chacun d'un compte de dépôt (un compte individuel chacun ou un compte joint). Les enfants bénéficieront de la Formule Famille avec une carte adaptée à leur âge.

(8) Si fourniture d'une 2e carte au choix d'un niveau équivalent ou inférieur : 50 % du prix unitaire de la carte facturé en supplément.

(9) Entrepreneurs individuels, professions libérales, artisans, commerçants, agriculteurs, dirigeants d'entreprise, âgés d'au moins 18 ans, titulaires d'un compte de dépôt destiné à leurs opérations à titre privé et équipé d'un forfaitPro, destiné à leur activité professionnelle (hors auto-entrepreneurs et SCI).

## FORMULE CONFORT (COTISATION MENSUELLE)

**Cartes bancaires disponibles<sup>(1)</sup>**

|                                                                                   |                                                                                                              |                                                                                                              |
|-----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  |                             |                             |
| <b>Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique<sup>(2)</sup></b>          | <b>Visa Classic<sup>(3)</sup> ou Visa Classic IZICARTE<sup>(4)</sup><br/>Débit Immédiat ou Débit Différé</b> | <b>Visa Premier<sup>(3)</sup> ou Visa Premier IZICARTE<sup>(4)</sup><br/>Débit Immédiat ou Débit Différé</b> |

Autres services inclus dans l'offre

- Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, mobile, etc.) : Direct Ecureuil
- Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil
- Un chéquier<sup>(5)</sup>
- Les services Eparfix ou Eparplus
- L'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne
- Tenue de compte
- Des retraits d'espèces aux distributeurs automatiques du réseau Caisse d'Epargne et des autres banques (hors réseau Caisse d'Epargne) situés en zone euro (sous réserve du solde disponible et dans la limite de l'éventuel découvert autorisé)
- Autorisation de découvert avec une exonération des intérêts débiteurs jusqu'à 500 € de découvert autorisé<sup>(6)</sup>
- Assurance sur compte (protection en cas de Perte/vol des moyens de paiements/ vol d'espèces, perte et vol des papiers officiels et vol des clés)<sup>(7)</sup>

|                                                 |                          |                     |
|-------------------------------------------------|--------------------------|---------------------|
| Formule Famille <sup>(8)</sup>                  | <b>16,10 €/mois</b>      | <b>20,40 €/mois</b> |
| Formule Individuelle <sup>(9)</sup>             | <b>10,00 €/mois</b>      | <b>16,10 €/mois</b> |
| Formule Individuelle Jeunes (18/28 ans)         | <b>50 % de réduction</b> |                     |
| Formule Individuelle Jeunes Mineurs (12/17 ans) | <b>50 % de réduction</b> | -                   |
| Professionnels <sup>(10)</sup>                  | <b>50 % de réduction</b> |                     |

(1) Parmi les cartes disponibles : si Formule Individuelle, une carte bancaire. Si Formule Famille, une carte bancaire par compte et/ou 2 cartes pour un compte joint avec au maximum 4 cartes bancaires. Au maximum 2 cartes Visa Premier incluses. Une carte adaptée à l'âge par enfant bénéficiaire.

(2) La carte Visa Classic à contrôle de solde à autorisation quasi systématique est commercialisée auprès des clients à partir de 12 ans.

(3) Les Cartes Visa Classic et Visa Premier ne sont pas commercialisées auprès des mineurs.

(4) Sous réserve de l'accord de BPCE Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.

(5) À l'exception des clients mineurs. Hors frais d'envoi, le cas échéant.

(6) Clients majeurs uniquement et après étude de votre dossier par la Banque et sous réserve de son acceptation.

(7) Contrat assuré par BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des assurances.

(8) Clients éligibles : personnes physiques majeures capables en couple (mariés, pacsés, concubins ou vivant maritalement) avec ou sans enfant (8 enfants maximum), titulaires chacun d'un compte de dépôt (un compte individuel chacun ou un compte joint). Familles monoparentales, dont les membres sont titulaires d'un compte de dépôt. Les enfants bénéficieront de la Formule Famille avec une carte adaptée selon leur âge. Tarification des cartes supplémentaires suivantes non comprises dans la Formule Famille : 3 € pour une carte Visa Premier ou Premier IZICarte.

(9) Si fourniture d'une 2<sup>e</sup> carte au choix d'un niveau équivalent ou inférieur : 50 % du prix unitaire de la carte facturé en supplément.

(10) Entrepreneurs individuels, professions libérales, artisans, commerçants, agriculteurs, dirigeants d'entreprise, âgés d'au moins 18 ans, titulaires d'un compte de dépôt destiné à leurs opérations à titre privé et équipé d'un forfait Pro, destiné à leur activité professionnelle (hors auto-entrepreneurs et SCI).

## FORMULE OPTIMAL (COTISATION MENSUELLE)

**Cartes bancaires disponibles<sup>(1)</sup>**

|                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                            |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <br><b>Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique<sup>(2)</sup></b> | <br><b>Visa Classic<sup>(3)</sup> ou Visa Classic IZICARTE<sup>(4)</sup><br/>Débit immédiat ou Débit différé</b> | <br><b>Visa Premier<sup>(3)</sup> ou Visa Premier IZICARTE<sup>(4)</sup><br/>Débit immédiat ou Débit différé</b> | <br><b>Visa Platinum<sup>(3)</sup> ou Visa Platinum IZICARTE<sup>(4)</sup><br/>Débit Différé</b> | <br><b>Visa Infinite<sup>(3)</sup><br/>Débit différé</b> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

**Autres services inclus dans l'offre**

- Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, mobile, etc.) : Direct Ecureuil
- Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil
- Un chéquier<sup>(5)</sup>
- Les services Eparfix ou Eparplus
- L'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne
- Tenue de compte
- Le service Option Internationale - Formule 3 Séjour +
- Autorisation de découvert avec une exonération des intérêts débiteurs jusqu'à 1 000 € de découvert autorisé<sup>(6)</sup>
- Des virements SEPA instantanés (Instant Payment), sous réserve du solde disponible et dans la limite de l'éventuel découvert autorisé
- Accès à un conseiller par téléphone sur des horaires étendus
- Assurance sur compte (protection en cas de Perte/vol des moyens de paiements/vol des espèces, perte et vol des papiers officiels et vol des clés)<sup>(7)</sup>

|                                                 |                          |   |                     |                     |
|-------------------------------------------------|--------------------------|---|---------------------|---------------------|
| Formule Famille <sup>(8)</sup>                  | <b>29,00 €/mois</b>      |   | <b>36,50 €/mois</b> | <b>47,20 €/mois</b> |
| Formule Individuelle <sup>(9)</sup>             | <b>21,50 €/mois</b>      |   | <b>27,00 €/mois</b> | <b>37,50 €/mois</b> |
| Formule Individuelle Jeunes (18/28 ans)         | <b>50 % de réduction</b> |   |                     |                     |
| Formule Individuelle Jeunes Mineurs (12/17 ans) | <b>50 % de réduction</b> | - | -                   | -                   |
| Professionnels <sup>(10)</sup>                  | <b>50 % de réduction</b> |   |                     |                     |

(1) Parmi les cartes disponibles : Si Formule Individuelle, une carte bancaire. Si Formule Famille, une carte bancaire par compte et/ou 2 cartes pour un compte joint avec au maximum 4 cartes. Au maximum, 2 cartes Visa Infinite ou 2 cartes Visa Platinum ou 2 cartes Visa Premier incluses. Une carte adaptée à l'âge par enfant bénéficiaire.

(2) La carte Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique est commercialisée auprès des clients à partir de 12 ans.

(3) Cartes bancaires non commercialisées auprès des mineurs.

(4) Sous réserve de l'accord de BPCE Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.

(5) À l'exception des clients mineurs. Hors frais d'envoi.

(6) Clients majeurs uniquement et après étude de votre dossier par la Banque et sous réserve de son acceptation.

(7) Contrat assuré par BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des assurances.

(8) Clients éligibles : personnes physiques majeures capables en couple (mariés, pacsés, concubins ou vivant maritalement) avec ou sans enfant (8 enfants maximum), titulaires chacun d'un compte de dépôt (un compte individuel chacun ou un compte joint). Familles monoparentales, dont les membres sont titulaires d'un compte de dépôt. Les enfants bénéficieront de la Formule Famille avec une carte adaptée selon leur âge. Si la Formule Famille contient déjà 2 cartes Visa (hors Visa Classic), toute carte bancaire supplémentaire hors Visa Classic se verra appliquer un surcôt mensuel fonction de la carte : 3 € pour une carte Visa Premier, 6 € pour une carte Visa Platinum, 12 € pour une Visa Infinite.

(9) Si fourniture d'une 2<sup>e</sup> carte au choix d'un niveau équivalent ou inférieur : 50 % du prix unitaire de la carte facturé en supplément.

(10) Entrepreneurs individuels, professions libérales, artisans, commerçants, agriculteurs, dirigeants d'entreprise, âgés d'au moins 18 ans, titulaires d'un compte de dépôt destiné à leurs opérations à titre privé et équipé d'un forfait Pro, destiné à leur activité professionnelle (hors auto-entrepreneurs et SCI).

## > ENJOY

L'offre ENJOY est une offre groupée de services réservée aux clients de l'agence ENJOY. Elle ne peut pas être souscrite en agence. Ces clients ont accès à l'agence à distance ENJOY et aux espaces Libre-Service Ecureuil uniquement. Elle est commercialisée aux personnes physiques majeures capables titulaires d'un compte individuel. L'offre ENJOY comprend les produits et services suivants :

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique*                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                |
| La tenue de compte                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                |
| Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) et à autorisation quasi-systématique : Carte Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique <sup>(1)</sup>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                |
| Un chéquier (sur demande)*                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                |
| L'abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, mobile, SMS, etc.) : Direct Ecureuil Internet et Mobile*                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                |
| Libre-Service Ecureuil (service permettant d'effectuer des opérations courantes sur tous les distributeurs et Bornes Libre-Service Caisse d'Epargne)*                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                |
| Un nombre illimité de retraits d'espèces aux distributeurs automatiques de billets dans le réseau des Caisses d'Epargne, 3 retraits d'espèces (cas de retrait en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement international)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                |
| L'adhésion au service de Sécurisation des Opérations en Ligne et au dispositif d'authentification forte Sécur'Pass*                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                |
| Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil formule individuelle                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 2,00 €/mois<br>soit 24,00 €/an |
| Le service Retrait SMS (retrait d'espèces sans carte bancaire au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Epargne)*                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                |
| Les virements (cas d'un virement SEPA occasionnel) et prélèvements (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA) sur Internet*                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                |
| Les prestations suivantes liées à la carte Visa Classic : <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne*,</li> <li>• la réédition/réactivation du code confidentiel,</li> <li>• les frais d'opposition (blocage) de la carte*,</li> <li>• la re-fabrication de la carte avant échéance,</li> <li>• les fonctionnalités de gestion de la carte mises à disposition dans l'espace de banque à distance sur internet et/ou sur l'application bancaire mobile (l'activation et la désactivation des paiements à distance, l'activation et la désactivation des paiements et retraits à l'étranger, le blocage temporaire de la carte, l'augmentation temporaire des plafonds de la carte - sous réserve de commercialisation).</li> </ul> |                                |

## > TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES AGENCE ENJOY

La réalisation de ses opérations sensibles à distance nécessite un traitement particulier lorsqu'elles sont exécutées par un téléconseiller. Ces opérations peuvent être effectuées gratuitement par le client lui-même.

### OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

#### Tenue de compte<sup>(2)</sup>

- Édition du RIB/RICE ou de l'IBAN.....5,00 €

\* Services gratuits à l'unité. Hors frais d'envoi le cas échéant.

(1) La carte Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique est commercialisée auprès des clients à partir de 12 ans.

(2) Opération effectuée par un téléconseiller.

## VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

### Émission de virements SEPA<sup>(1)</sup>

Frais par virement vers une autre banque

• Frais par virement occasionnel vers une autre banque ..... 5,00 €

Autres opérations

• Ajout/suppression d'un bénéficiaire pour un virement ..... 5,00 €

### Prélèvements SEPA/TIPSEPA<sup>(1)</sup>

Émission de prélèvement pour alimenter un compte Caisse d'Épargne à partir d'un compte détenu dans un autre établissement

• Frais d'annulation d'un prélèvement SEPA émis ..... 5,00 €

## > OFFRES SATELLIS

### SATELLIS AUTONOMIE

Satellis Autonomie est une offre groupée de services<sup>(2)</sup> réservée aux personnes protégées (majeures et mineures de plus de 12 ans) comprenant : un compte de dépôt incluant la tenue de compte et le relevé de compte, cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiements (Assurance Moyens de paiement<sup>(3)</sup>), le Service Opposition<sup>(3)</sup>, Satellis Assurance<sup>(3)</sup>, un service d'épargne automatique. L'offre met à disposition un chéquier destiné au gestionnaire et une carte de retrait nationale ou la fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique).

#### Cotisation à une offre groupée de services Satellis Autonomie

|                                                                                         |                             |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| Carte Equilibra interbancaire ou carte Nomea <sup>(4)</sup> - Carte Equilibra sans code | 3,30 €/mois soit 39,60 €/an |
| Carte Visa Electron Sensea (cette carte est retirée de la commercialisation)            | 4,40 €/mois soit 52,80 €/an |
| Carte Visa Classic à contrôle de solde systématique                                     | 4,40 €/mois soit 52,80 €/an |

Pendant la durée de détention du forfait Satellis Autonomie, réduction de 20% sur la tarification des services suivants s'ils sont détenus sur le même compte :

#### SERVICES « DU QUOTIDIEN »

##### Tarif mensuel à l'unité

|                                      |                                            |
|--------------------------------------|--------------------------------------------|
| Coffre-fort numérique <sup>(4)</sup> | Gratuit 3 mois puis 1,30 € 18/25 ans -50 % |
| AlertEcoreuil Formule Individuelle   | 2,10 € 12/25 ans -50 %                     |

### SATELLIS GESTION

Satellis Gestion est une offre groupée de services<sup>(2)</sup> destinée aux représentants légaux professionnels et familiaux comprenant : un compte de dépôt incluant la tenue de compte et le relevé de compte mensuel, une autorisation de découvert<sup>(4)</sup>, un abonnement à des services de banque à distance, ainsi qu'un chéquier<sup>(4)</sup> destiné au gestionnaire.

#### Cotisation à l'offre groupée de services Satellis Gestion

|                                                                                       |                             |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| Sans carte de paiement                                                                | 1,10 €/mois soit 13,20 €/an |
| Avec une carte Visa Electron Sensea (cette carte est retirée de la commercialisation) | 4,40 €/mois soit 52,80 €/an |
| Avec une carte Visa Classic à contrôle de solde systématique                          | 4,40 €/mois soit 52,80 €/an |

### SATELLIS AUTONOMIE PLUS (cette offre est retirée de la commercialisation)

Satellis Autonomie Plus est une offre groupée de services<sup>(2)</sup> réservée aux personnes majeures protégées comprenant : un compte de dépôt incluant la tenue de compte et le relevé de compte, une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de paiement<sup>(3)</sup>), le Service Opposition<sup>(3)</sup>, Satellis Assurance<sup>(3)</sup>. L'offre met à disposition un chéquier<sup>(4)</sup> destiné au gestionnaire.

#### Cotisation à l'offre groupée de services Satellis Autonomie Plus

|                         |                             |
|-------------------------|-----------------------------|
| Satellis Autonomie Plus | 1,00 €/mois soit 12,00 €/an |
|-------------------------|-----------------------------|

(1) Opération effectuée par un téléconseiller.

(2) Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte et le chéquier hors frais d'envoi.

(3) Contrats assurés par BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des assurances.

(4) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Épargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.

## > OFFRE COLOC'

L'Offre Coloc' est composée<sup>(1)</sup> d'un compte de dépôt joint sans autorisation de découvert ni chéquier, incluant la tenue de compte et le relevé de compte, un abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.), fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique).

| Cotisation à une offre groupée de services Coloc'                      |                                    |
|------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| Sans Carte de paiement                                                 | <b>Gratuit</b>                     |
| Visa Electron Sensea (cette carte est retirée de la commercialisation) | <b>1,00 €/Carte/mois</b>           |
| Carte Visa Classic à Contrôle de solde quasi systématique              | <b>1,00 €/mois soit 12,00 €/an</b> |

## > OCF (OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA CLIENTÈLE EN SITUATION DE FRAGILITÉ FINANCIÈRE)

L'OCF est une offre groupée de services réservée à la clientèle en situation de fragilité financière comprenant :

- La tenue, la fermeture et, le cas échéant, l'ouverture du compte de dépôt
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique<sup>(2)</sup>)
- Le dépôt et le retrait d'espèces dans l'agence de l'établissement teneur du compte
- Quatre émissions de virements mensuels SEPA<sup>(3)</sup> dont au moins un virement permanent ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité
- Deux chèques de banque par mois
- Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, mobile, SMS, etc.) ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS sur le niveau du solde du compte
- La fourniture de relevés d'identités bancaires
- Un changement d'adresse une fois par an

**1,00 €/mois  
soit  
12,00 €/an**

- Plafonnement des frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement de compte<sup>(4)</sup> ..... **16,50 €/mois**
- Plafonnement spécifique des commissions d'intervention prévu à l'article R. 312-4-2 du code monétaire et financier ..... **4,00 €/opérations dans la limite du plafonnement mensuel spécifique de l'OCF à 16,50 €/mois**
- Plafonnement des frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte<sup>(4)</sup> pour les clients identifiés comme fragiles financièrement et donc éligibles à l'OCF au titre des articles L. 312-1-3 et R. 312-4-3 du code monétaire et financier ..... **Plafonnement à 25,00 €/mois**
- Réduction de 50 % sur les frais de rejet de prélèvement, de virement ou de TIPSEPA pour défaut de provision<sup>(5)</sup>
  - Si montant de l'opération inférieur à 20,00 € ..... **Montant de l'opération plafonné à 6,00 €<sup>(6)</sup>**
  - Si montant de l'opération supérieur ou égal à 20,00 € ..... **6,00 €/rejet<sup>(6)</sup>**
- Frais dans la limite d'un plafond de ..... **16,50 €/mois<sup>(7)</sup>**

(1) Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte, l'abonnement à des services de banque à distance.

(2) En cas de compte joint, seule une autre carte de paiement à autorisation systématique peut être fournie au cotitulaire : 50% du prix de la carte facturé en supplément.

(3) Hors virement SEPA instantané.

(4) Frais concernés : les commissions d'intervention, les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

(5) Frais applicables aux prélèvements SEPA, TIPSEPA et téléchèques et aux prélèvements liés à une échéance de prêt.

(6) Ce montant ne prend pas en compte la commission d'intervention facturée séparément.

(7) Plafond lié aux frais d'incident de paiement et d'irrégularités de fonctionnement du compte.



## ➤ OFFRES RETIRÉES DE LA COMMERCIALISATION

### SERVICES ESSENTIELS DU BOUQUET LIBERTÉ

| Cotisation à une offre groupée de service de service (mensuelle) <sup>(1)</sup> | Visa Electron Sensea* | Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique | Visa Classic <sup>(2)</sup> ou Visa Izicarte Classic <sup>(3)</sup> à débit immédiat ou à débit différé | Visa Premier ou Visa Izicarte <sup>(3)</sup> Premier | Visa Platinum ou Visa Izicarte <sup>(3)</sup> Platinum | Visa Infinite |
|---------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|---------------|
|---------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|---------------|

#### Une carte au choix

|                                  |         |         |         |         |         |         |
|----------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Tarif standard                   | 10,00 € | 10,00 € | 10,00 € | 16,10 € | 23,00 € | 34,00 € |
| Tarif de la 2 <sup>e</sup> carte | 1,65 €  | 1,65 €  | 1,90 €  | 5,75 €  | 8,85 €  | 13,95 € |

#### Tarification Jeunes

|                                                        |        |        |        |        |         |         |
|--------------------------------------------------------|--------|--------|--------|--------|---------|---------|
| Tarif 12-17 ans                                        | 1,00 € | 1,00 € |        |        |         |         |
| 18 - 21 ans<br>-75% de réduction <sup>(4)</sup> soit : | 2,50 € | 2,50 € | 2,50 € | 4,00 € | 5,75 €  | 8,50 €  |
| 22 - 25 ans<br>-50% de réduction <sup>(4)</sup> soit : | 5,00 € | 5,00 € | 5,00 € | 8,05 € | 11,50 € | 17,00 € |

#### Des services inclus dans le socle

Compte de dépôt (simple ou joint)

Tenue de compte

Relevé de compte numérique (ou papier)

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiements (assurance sur Compte formule Individuelle<sup>(5)</sup> ou formule Famille<sup>(5)(6)(7)(8)</sup>)

Une autorisation de découvert<sup>(9)</sup>

Un abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, mobile, SMS, etc.)

Un service d'épargne automatique

Chéquier<sup>(9)</sup>

Un forfait de retraits d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)<sup>(9)</sup>

\* Cette carte n'est plus commercialisée.

(1) La cotisation de l'offre est déterminée en fonction de la carte détenue la plus chère (si deux cartes incluses dans l'offre).

(2) La Carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs.

(3) Sous réserve de l'acceptation de BPCE Financement. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(4) Réduction sur la cotisation standard hors services complémentaires. Les offres promotionnelles ne sont pas cumulables entre elles, la plus avantageuse s'appliquera automatiquement.

(5) Contrats assurés par BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des assurances.

(6) Pour les offres Bouquet Liberté souscrites avec une Assurance sur Compte en formule Famille, une facturation complémentaire de 11,40 €/an soit 0,95 €/mois est appliquée sur le prix du Bouquet Liberté.

(7) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou l'autre.

(8) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Épargne. Service non commercialisé auprès des mineurs. Hors frais d'envoi.

(9) Le nombre de retraits par carte et par mois en zone euro est indiqué dans la partie VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT, Cartes.



## SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Remise en fonction du nombre de services souscrits (tarif mensuel en sus de la cotisation des services essentiels)

| 1 service<br>10 % de remise<br>sur le prix à l'unité | 2 services<br>15 % de remise<br>sur leur prix à l'unité | 3 services<br>20 % de remise<br>sur leur prix à l'unité |
|------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
|------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|

### SERVICES « DU QUOTIDIEN »

| Tarif mensuel à l'unité                                                                                                             |                          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| Retraits déplacés illimités par carte                                                                                               | 1,30 €                   |
| Retraits déplacés à l'international<br>(service réservé aux jeunes de 12 à 25 ans)<br>Fin de commercialisation depuis le 11/06/2017 | 1,10 €                   |
| Option Internationale - Formule 1 : Voyage                                                                                          | 4,00 € 12/25 ans -50 %   |
| Option Internationale - Formule 2 : Séjour                                                                                          | 16,00 € 12/25 ans -50 %  |
| Opérations courantes illimitées <sup>(1)</sup>                                                                                      | 2,70 €                   |
| Exonération d'agios*<br>(franchise d'agios de 7,50 €/trimestre <sup>(1)</sup> )                                                     | 1,50 €                   |
| Coffre-fort numérique <sup>(1)</sup>                                                                                                | 1,30 € 18/25 ans Gratuit |
| AlertEcoreuil Formule Individuelle                                                                                                  | 2,20 € 12/25 ans Gratuit |
| AlertEcoreuil Formule Famille <sup>(1)</sup>                                                                                        | 4,00 €                   |
| e-Carte Bleue <sup>(1)</sup>                                                                                                        | 1,00 €                   |

### SERVICES « ASSURANCES »<sup>(2)(3)</sup>

| Tarif annuel <sup>(4)</sup>          |                                         |
|--------------------------------------|-----------------------------------------|
| Protection Juridique                 | Nous consulter                          |
| Sécur'Média Individuelle - Formule 1 | 42,55 €                                 |
| Sécur'Média Individuelle - Formule 2 | 84,55 €                                 |
| Sécur'Média Famille - Formule 1      | 61,55 €                                 |
| Sécur'Média Famille - Formule 2      | 115,55 €                                |
| Assurance sur Epargne                | Dont 3,00 € de frais de gestion 27,00 € |

\* En cas de dépassement du montant de la franchise d'agios, les éventuels agios restent dus.

(1) Service non commercialisé auprès des mineurs.

(2) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(3) Contrats assurés par BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des assurances.

(4) La 1<sup>ère</sup> mensualité intègre les frais de gestion et taxes éventuelles. Les remises associées aux services complémentaires du Bouquet Liberté sont calculées hors frais de gestion. Tarif au 1<sup>er</sup> juillet 2022.



## SATELLIS ESSENTIEL, SATELLIS ESSENTIEL PLUS ET SATELLIS INTÉGRAL

| Cotisation à une offre groupée de services                                                                                                                    | Satellis Essentiel               | Satellis Essentiel Plus          | Satellis Intégral                |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| Carte Visa Electron Sensea*                                                                                                                                   | 10,90 €/mois<br>soit 130,80 €/an | 11,30 €/mois<br>soit 135,60 €/an |                                  |
| Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique                                                                                                           | 10,90 €/mois<br>soit 130,80 €/an | 11,30 €/mois<br>soit 135,60 €/an |                                  |
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale) : Visa Classic ou Visa Classic Izicarte <sup>(1)</sup> à débit immédiat ou à débit différé | 10,90 €/mois<br>soit 130,80 €/an | 11,30 €/mois<br>soit 135,60 €/an |                                  |
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale) : Visa Premier ou Visa Premier Izicarte <sup>(1)</sup> à débit immédiat ou à débit différé |                                  |                                  | 18,30 €/mois<br>soit 219,60 €/an |
| Carte Visa Infinite                                                                                                                                           |                                  |                                  | 34,90 €/mois<br>soit 418,80 €/an |

## > FREELANCE - MICRO-ENTREPRENEUR

### COTISATION DANS LE CADRE DE LA FORMULE FREELANCE - MICRO-ENTREPRENEUR



#### La Formule FREELANCE -Micro-entrepreneur

Conçue pour les auto-entrepreneurs en statut de micro-entreprise, et souscriptible via une demande d'ouverture de compte en ligne, elle vous permet d'accéder aux services essentiels pour la gestion quotidienne de votre compte courant professionnel : gestion à distance de vos comptes (internet, mobile), Carte Visa Business<sup>(3)</sup>, exonération des frais de tenue de compte et de la commission de mouvement, chéquier<sup>(4)</sup>, virements<sup>(5)</sup>, relevés de compte mensuels digitalisés, accès à un conseiller dédié.

|                | Formule initial<br>Carte Visa Business à contrôle de solde systématique | Formule Confort<br>Carte Visa Business | Formule Optimal<br>Carte Visa Gold Business |
|----------------|-------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|---------------------------------------------|
| Avec une carte |                                                                         |                                        |                                             |
| Débit immédiat | 9,90 €                                                                  | 13,90 €                                | 19,90 €                                     |
| Débit différé  | -                                                                       |                                        |                                             |

\* Cette carte n'est plus commercialisée.

(1) Sous réserve de l'acceptation de BPCE Financement. Services non commercialisés auprès des mineurs.

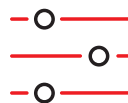
(2) La carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs.

(3) Type de carte Visa Business à contrôle de solde systématique, Visa Business ou Visa Gold Business selon la formule choisie.

(4) Service gratuit à l'unité.

(5) Service gratuit à l'unité via votre service de banque à distance.

# IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS



## > COMMISSION D'INTERVENTION ..... 8,00 €/opération, dans la limite d'un plafond de 80,00 €/mois



### Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).



### À SAVOIR

Les détenteurs de l'Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF) et les clients identifiés comme fragiles financièrement bénéficient d'un plafonnement mensuel des frais d'incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte (page 21 et 26). Les bénéficiaires des Services Bancaires de Base bénéficient d'un plafonnement mensuel des Commissions d'Intervention (page 06).

## > OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

- Frais par saisie administrative à tiers détenteur ..... 10 % du montant de la créance  
(dans la limite d'un plafond de 100,00 €)
- Frais par Saisies-attribution /Frais par Saisies conservatoires ..... 100,00 €
- Frais de lettre(s) d'information pour compte débiteur non autorisé ..... 10,50 €<sup>(1)</sup>



### À SAVOIR

La lettre d'information pour compte débiteur non autorisé est adressée au(x) titulaire(s) d'un compte qui présente une situation débitrice irrégulière pour au moins l'une des raisons suivantes :

- le client ne dispose d'aucune autorisation de découvert,
- son autorisation de découvert est utilisée pendant plus de 30 jours consécutifs,
- le montant du solde débiteur dépasse l'autorisation de découvert accordée.

Le constat d'une telle situation déclenche, par titulaire, un courrier d'information de la situation débitrice irrégulière de son compte lui demandant de la régulariser. Si le compte n'est pas redevenu créditeur, ou si le solde débiteur n'est pas revenu dans la limite autorisée, un second courrier d'information pourra lui être adressé dans un délai minimum d'au moins 5 jours suivant le premier envoi. Il peut y avoir plusieurs situations débitrices irrégulières dans un même mois donnant lieu, pour chacune, à l'envoi de ces courriers.

## > INCIDENTS DE PAIEMENT

### INCIDENTS LIÉS AUX CHÈQUES

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision<sup>(2)</sup> (maximum 1 par jour) ..... 10,50 €

#### Rejet de chèque

- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision<sup>(3)</sup>
  - Chèque inférieur ou égal à 50,00 € ..... 22,00 €/rejet
  - Chèque supérieur à 50,00 € ..... 42,00 €/rejet

Frais dans la limite d'un plafond journalier de 100,00 €

(1) Frais d'envoi inclus.

(2) En cas de paiement du chèque, les frais de lettre d'information préalable sont facturés en complément de la commission d'intervention. En cas de rejet du chèque, les frais de lettre d'information préalable sont inclus dans le forfait de frais de rejet.

(3) Quelles que soient la devise, la provenance et la destination de l'opération. Ces frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle sera facturée séparément (voir définition et tarification en haut de page).

- Frais d'information de la Banque de France pour chèque payé en période d'interdiction ..... **25,00 €**



### Rejet de chèque

Le forfait de frais de rejet d'un chèque comprend : les frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision, les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non-paiement, le blocage de la provision pour régularisation et la demande de mainlevée d'interdiction bancaire.

## INCIDENTS LIES AUX PRÉLÈVEMENTS ET VIREMENTS

- Frais de lettre d'information préalable pour prélèvement sans provision<sup>(1)</sup>  
(maximum 1 par jour) ..... **10,50 €**

### Rejet de prélèvement

- Frais de rejet de prélèvement  pour défaut de provision<sup>(2)</sup>
    - Prélèvement inférieur à 20,00 € ..... **Montant de l'opération**
    - Prélèvement supérieur ou égal à 20,00 €<sup>(3)</sup> ..... **12,00 €/rejet**
- Frais dans la limite d'un plafond de ..... **20 opérations par mois**



### Rejet de prélèvement

Les frais de rejet de prélèvement incluent les frais de lettre d'information préalable pour prélèvement sans provision, les frais de lettre d'information sur le refus d'exécution d'opérations de paiement et tous les autres frais perçus par la banque à l'exception de la commission d'intervention qui est prélevée séparément.

Les frais de rejet ainsi que la commission d'intervention liée à cet incident ne sont pas facturés si la banque est en mesure d'identifier qu'il s'agit d'une représentation d'un prélèvement déjà rejeté pour défaut de provision.

À défaut, ces frais (incluant frais de rejet et commission d'intervention) seront remboursés par la banque sur demande du client apportant la preuve de cette représentation par tout moyen.

### Rejet de virement

- Frais de non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision ..... **Gratuit**
- Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision ..... **Gratuit**
- Frais par virement occasionnel incomplet (coordonnées bancaires manquantes ou erronées) ..... **18,00 €**

## INCIDENTS LIES AUX CARTES

- Frais d'opposition (blocage) de la carte  par le titulaire pour perte, vol ou usage frauduleux ou par la banque pour usage abusif ..... **Gratuit**
- Frais d'information préalable à l'inscription au fichier Banque de France pour usage abusif de la carte ..... **24,00 €**
- Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire ..... **20,00 €**

(1) En cas de paiement du prélèvement, les frais de lettre d'information préalable sont facturés en complément de la commission d'intervention. En cas de rejet du prélèvement, les frais de lettre d'information préalable sont inclus dans les frais de rejet.

(2) Quelles que soient la devise, la provenance et la destination de l'opération. Ces frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle sera facturée séparément (voir définition et tarification page précédente).

(3) Ces frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle sera facturée séparément (voir définition et tarification page précédente).

# DÉCOUVERTS ET CRÉDITS



## > DÉCOUVERTS ET AUTORISATIONS DE DÉCOUVERT

- Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs ..... **3,50 €/trimestre**



### À SAVOIR

Non compris dans le TAEG <sup>LA</sup>, le Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs s'applique pour tous les découverts (autorisés ou non autorisés) si le solde moyen débiteur du compte est inférieur à 400 € en moyenne journalière calculée entre deux arrêts de comptes trimestriels. Il ne s'applique pas si le service Franchise d'agios ou le service Exonération des intérêts débiteurs a été souscrit.

### AUTORISATION DE DÉCOUVERT<sup>(1)(2)</sup>

- Autorisation de découvert permanente
  - Intérêts débiteurs <sup>LA</sup> au taux de ..... **Indice de référence<sup>(3)</sup> -2,00 %<sup>(4)</sup>**
  - Frais de gestion <sup>18/25 ans</sup> **-50 %** ..... **20,00 €/an**

Le TAEG<sup>(5)</sup> réel, fonction de votre utilisation, sera indiqué sur vos relevés de compte.

- Autorisation de découvert ponctuelle ..... **Nous consulter**
  - Frais de gestion ..... **Gratuit**

Le TAEG<sup>(5)</sup> réel, fonction de votre utilisation, sera indiqué sur vos relevés de compte.

### DÉCOUVERT<sup>(1)</sup>

- Découvert non autorisé<sup>(2)</sup> ..... **Indice de référence<sup>(3)</sup>**

Dépassement non autorisé du solde du compte ou du découvert convenu.

Le TAEG<sup>(5)</sup> réel, fonction de votre utilisation, sera indiqué sur vos relevés de compte.

### Autres services

- Service franchise d'agios ..... **18,00 €/an**  
(service permettant de bénéficier d'une exonération des agios <sup>LA</sup> à concurrence du montant de la franchise défini dans les Conditions Particulières spécifiques à ce service)

- Exonération des intérêts débiteurs  
(service permettant de bénéficier d'une exonération des intérêts débiteurs dans le cadre de l'autorisation de découvert n'excédant pas un montant défini)

- Exonération des intérêts débiteurs dans le cadre d'une utilisation de l'autorisation de découvert n'excédant pas 500 € ..... **3,50 €/mois**
- Exonération des intérêts débiteurs dans le cadre d'une utilisation de l'autorisation de découvert n'excédant pas 1 000 € ..... **6,60 €/mois**

(1) Accessible à partir de 18 ans et sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne.

(2) Taux débiteur plafonné au taux de l'usure fixé par les pouvoirs publics. Taux d'usure disponibles en agence. Autorisation de découvert utilisable pendant une ou plusieurs périodes n'excédant pas 30 jours consécutifs. Le compte doit redevenir créditeur entre chaque période.

(3) Indice de référence = Taux débiteur plafonné au taux de l'usure fixé par les pouvoirs publics. Taux d'usure disponibles en agence. Dans la limite du taux d'usure du trimestre précédent.

(4) Les informations figurant dans cette rubrique ne constituent pas une offre de découvert.

(5) TAEG (Taux Annuel Effectif Global) indicatif annuel calculé conformément à l'annexe à l'article R. 314-3 du code de la consommation sur la base d'une utilisation immédiate, constante et intégrale sur une durée de 365 ou 366 jours ou sur la durée totale du découvert si la durée est déterminée.

## > CRÉDITS À LA CONSOMMATION<sup>(1)</sup>

### CRÉDIT RENOUVELABLE

- Teoz<sup>(2)</sup> Izicarte<sup>(2)</sup>

Les crédits renouvelables Teoz et Izicarte sont des produits de BPCE Financement<sup>(2)</sup> qui en fixe les conditions tarifaires.



#### À SAVOIR

Le crédit renouvelable peut être souscrit indépendamment de la carte bancaire.

### PRÊT PERSONNEL

- Taux débiteur..... **Nous consulter**
- Frais de dossier (en % du montant emprunté) **18/25 ans - 50%** ..... **1,00 %**
  - Minimum..... **80,00 €**
- Crédit Étudiant, Crédit Apprentis, Crédit Permis à 1,00 € par jour
  - Frais de dossier ..... **Gratuit**

### AUTRES SERVICES

- Location avec Option d'Achat..... **Nous consulter**
- Location Longue Durée<sup>(3)</sup> ..... **Nous consulter**

## > CRÉDITS IMMOBILIERS<sup>(4)</sup>

### PRÊTS IMMOBILIERS

- Taux débiteur..... **Nous consulter**
- Frais de dossier (en % du montant emprunté) ..... **1,00 %\***
  - Minimum..... **600,00 €**
- Prêt à l'Accession Sociale (PAS)
  - Frais de dossier (en % du montant emprunté) ..... **1,00 %**
    - Minimum..... **210,00 €**
    - Maximum..... **500,00 €**
- Prêt à taux zéro
  - Frais de dossier ..... **Gratuit**

\* Sauf dossier complexe, nous consulter.

(1) Accessible à partir de 18 ans et sous réserve de l'acceptation du dossier par votre Caisse d'Épargne, prêteur et après expiration du délai légal de rétractation.

(2) Accessible à partir de 18 ans (carte non commercialisée auprès des mineurs); sous réserve d'acceptation de votre dossier par BPCE Financement, prêteur, et après expiration du délai légal de rétractation.

(3) Produit de BPCE LEASE, Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 354 096 074 euros - Etablissement de crédit - 379 155 369 RCS Paris TVA : FR 81 379 155 369 - Intermédiaire en assurances inscrit à l'Orias n° 07 029 339 www.orias.fr Siège social : 7 promenade Germaine Sablon - 75013 Paris.

(4) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse d'Épargne, prêteur. Pour le financement d'une opération relevant des articles L. 313-1 et suivants du Code de la consommation (crédit immobilier), l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de dix jours avant d'accepter l'offre de crédit. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées.

## > GARANTIES ET PRESTATIONS DIVERSES<sup>(1)</sup>

### FRAIS DE GARANTIES

|                                                                                                                 | Crédit Immobilier | Crédit à la Consommation |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------------------------|
| • Frais de prise de garantie (nantissement, caution personne physique, promesse d'affectation hypothécaire,...) | Nous consulter    | Nous consulter           |
| • Frais de levée de garantie                                                                                    |                   |                          |
| - Mainlevée hypothécaire (hors frais d'enregistrement de greffe de notaire)                                     | 160,00 €          | 160,00 €                 |
| - Mainlevée autres garanties                                                                                    | 160,00 €          | 160,00 €                 |

### AUTRES OPÉRATIONS/PRESTATIONS LIÉES AUX CRÉDITS

|                                                                                                     | Crédit Immobilier                                                        | Crédit à la Consommation |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| • Information annuelle aux cautions (par an, par caution, par prêt)                                 | Gratuit                                                                  | -                        |
| • Information annuelle légale sur prêt à taux révisable                                             | Gratuit                                                                  | -                        |
| • Demande de décompte de remboursement anticipé non suivi d'un remboursement effectif               | Gratuit                                                                  | Gratuit                  |
| • Délivrance de duplicata (contrat de prêt ou tableau d'amortissement)                              | 30,00 €                                                                  | 28,50 €                  |
| • Attestations diverses sur crédit en cours                                                         | 20,00 €                                                                  | 19,00 €                  |
| • Attestations diverses sur crédit en cours destinées à la CAF                                      | 9,50 €                                                                   | 9,50 €                   |
| • Relevé annuel d'intérêts                                                                          | 17,50 €                                                                  | -                        |
| • Indemnité de remboursement anticipé                                                               | Merci de vous reporter à votre contrat de prêt et ses avenants éventuels | -                        |
| • Frais d'étude de renégociation*                                                                   | Nous consulter                                                           | -                        |
| • Modulation d'échéance sur un prêt Primo (frais d'avenant inclus)                                  | Gratuit                                                                  | -                        |
| • Mise en œuvre de l'option Primo-report prévue dans les prêts Primo, sous réserve de spécificités  | 90,00 €                                                                  | -                        |
| • Rédaction d'un avenant <sup>(2)</sup> de contrat de prêt (hors substitution assurance emprunteur) | 210,00 €                                                                 | -                        |
| • Rédaction d'un avenant de contrat de prêt pour changement de taux                                 | 500,00 €                                                                 | -                        |
| • Rédaction d'un avenant de modification du compte de prélèvement vers un autre compte              | 30,00 €                                                                  | Gratuit                  |
| • Rédaction d'un avenant de modification du compte de prélèvement vers un compte hors CEGEE         | 80,00 €                                                                  | Gratuit                  |
| • Rédaction d'un avenant de modification de la date de prélèvement des échéances                    | 30,00 €                                                                  | Gratuit                  |

## > FRAIS D'ACTES

- Frais de dossier par engagement bancaire.....150,00 €
- Commission annuelle par engagement délivré.....de 0,50 à 3,00 %
- avec un minimum de .....36,00 €

## > ASSURANCE

- **Assurance Emprunteur<sup>(3)</sup>**..... Nous consulter

Le coût de l'assurance emprunteur(s) dépend principalement de l'âge de l'assuré, de son état de santé et de la durée du crédit<sup>(4)</sup>.

\* Les frais d'étude de renégociation et de rédaction d'un avenant de contrat de prêt en cas de renégociation se cumulent.

(1) Hors cas de défaillance de l'emprunteur et hors frais d'enregistrement de greffe ou notaire, droits, impôts et taxes.

(2) Y compris avenant de désolidarisation.

(3) Contrat assuré par BPCE Vie et CNP Assurances, entreprises régies par le Code des assurances.

(4) Voir limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur.

## > CRÉDITS EN DEVISES CHF

### PRÊT PERSONNEL<sup>(1)</sup>

- Taux débiteur..... **Nous consulter**
- Frais de dossier (en % du montant emprunté)..... **1,00 %**
- Minimum..... **90,00 CHF**

### PRÊTS IMMOBILIERS<sup>(2)</sup>

- Taux débiteur..... **Nous consulter**
- Frais de dossier (en % du montant emprunté)..... **1,00 %\***
- Minimum..... **660,00 CHF**

## > GARANTIES ET PRESTATIONS DIVERSES - CHF<sup>(3)</sup>

| FRAIS DE GARANTIES                                                                                              | Crédit Immobilier | Crédit à la Consommation |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------------------------|
| • Frais de prise de garantie (nantissement, caution personne physique, promesse d'affectation hypothécaire,...) | Nous consulter    | Nous consulter           |
| • Frais de levée de garantie                                                                                    |                   |                          |
| - Mainlevée hypothécaire (hors frais d'enregistrement de greffe de notaire)                                     | 176,00 CHF        | 176,00 CHF               |
| - Mainlevée autres garanties                                                                                    | 176,00 CHF        | 176,00 CHF               |

### AUTRES OPÉRATIONS/PRESTATIONS LIÉES AUX CRÉDITS

|                                                                                                     | Crédit Immobilier                                                        | Crédit à la Consommation |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| • Information annuelle aux cautions (par an, par caution, par prêt)                                 | Gratuit                                                                  | -                        |
| • Information annuelle légales sur prêt à taux révisable                                            | Gratuit                                                                  | -                        |
| • Demande de décompte de remboursement anticipé non suivi d'un remboursement effectif               | Gratuit                                                                  | Gratuit                  |
| • Délivrance de duplicata (contrat de prêt ou tableau d'amortissement)                              | 33,00 CHF                                                                | 31,25 CHF                |
| • Attestations diverses sur crédit en cours                                                         | 22,00 CHF                                                                | 20,90 CHF                |
| • Attestations diverses sur crédit en cours destinées à la CAF                                      | 10,45 CHF                                                                | 10,45 CHF                |
| • Relevé annuel d'intérêts                                                                          | 19,25 CHF                                                                | -                        |
| • Indemnité de remboursement anticipé                                                               | Merci de vous reporter à votre contrat de prêt et ses avenants éventuels | -                        |
| • Frais d'étude de renégociation**                                                                  | Nous consulter                                                           | -                        |
| • Rédaction d'un avenant <sup>(4)</sup> de contrat de prêt (hors substitution assurance emprunteur) | 231,00 CHF                                                               | -                        |
| • Rédaction d'un avenant de contrat de prêt pour changement de taux                                 | 550,00 CHF                                                               | -                        |
| • Rédaction d'un avenant de modification du compte de prélèvement vers un autre compte              | 33,00 CHF                                                                | Gratuit                  |
| • Rédaction d'un avenant de modification du compte de prélèvement vers un compte hors CEGEE         | 88,00 CHF                                                                | Gratuit                  |
| • Rédaction d'un avenant de modification de la date de prélèvement des échéances                    | 33,00 CHF                                                                | Gratuit                  |

## > ASSURANCE - CHF

- **Assurance Emprunteur<sup>(5)</sup>**..... **Nous consulter**

Le coût de l'assurance emprunteur(s) dépend principalement de l'âge de l'assuré, de son état de santé et de la durée du crédit<sup>(6)</sup>.

\* Sauf dossier complexe, nous consulter.

\*\* Les frais d'étude de renégociation et de rédaction d'un avenant de contrat de prêt en cas de renégociation se cumulent.

(1) Accessible à partir de 18 ans et sous réserve de l'acceptation du dossier par votre Caisse d'Epargne, prêteur et après expiration du délai légal de rétractation.

(2) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse d'Epargne, prêteur. Pour le financement d'une opération relevant des articles L. 313-1 et suivants du Code de la consommation (crédit immobilier), l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de dix jours avant d'accepter l'offre de crédit. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées.

(3) Hors cas de défaillance de l'emprunteur et hors frais d'enregistrement de greffe ou notaire, droits, impôts et taxes.

(4) Y compris avenant de désolidarisation.

(5) Contrat assuré par BPCE Vie et CNP Assurances, entreprises régies par le Code des assurances.

(6) Voir limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur.

# ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS



Outre les frais et tarifs mentionnés ci-dessous, le CLIENT est redevable de façon générale de tous frais, honoraires, impôts et taxes occasionnés par l'ouverture, le fonctionnement, la clôture du compte ou par la souscription d'un produit ou service.

## OUVERTURE/CLÔTURE ET FRAIS DE TENUE DE COMPTE ET DE GESTION

- Ouverture/Clôture d'un compte d'épargne ou Compte-Titres Ordinaires (CTO) (hors PEA ou PEA PME)..... **Gratuit**
- Ouverture Plan Epargne en Actions (PEA) ou Plan Epargne en Actions dédié aux PME (PEA PME) ..... **Gratuit**
- Frais de gestion CTO et PEA/PEA PME (hors droit de garde) ..... **Gratuit**
- Frais de gestion PEA/PEA PME (contenant uniquement des parts sociales)..... **Gratuit**
- Frais de tenue de compte d'épargne inactif<sup>(1)(2)</sup> ..... **30,00 €/an/compte**
- Frais de tenue de compte et de gestion de compte titres, PEA ou PEA-PME inactifs<sup>(2)</sup>.. **Droits de garde (A B)**
- Opposition sur titres et bons ..... **29,35 €**

## TRANSFERT

- Transfert CEL, PEL, PEP, LEP vers une autre banque ..... **85,00 €**
- Transfert PEA/PEA-PME vers une autre banque..... **Dans la limite d'un plafond de 122,00 €**
  - Titres cotés ..... **15,00 €/ligne**
  - Titres non cotés ..... **50,00 €/ligne**
- Transfert compte-titres **A** ordinaire vers une autre banque ..... **122,00 €**
- Transfert vers autre établissement du réseau Caisse d'Epargne..... **Gratuit**

## > ÉPARGNE BANCAIRE

### RELEVÉ DE COMPTE MULTIPRODUITS (HORS COMPTE DE DÉPÔT)

| Selon périodicité         | Papier        | Électronique  |
|---------------------------|---------------|---------------|
| Hors périodicité annuelle | 2,00 €/relevé | 0,75 €/relevé |
| Annuelle                  | Gratuit       | Gratuit       |

### RETRAIT D'ESPÈCES SUR COMPTE EPARGNE DANS UNE AUTRE CAISSE D'EPARGNE

- Délivrance et mise à disposition d'un accréditif ..... **Gratuit**
- Retrait avec accréditif<sup>(4)</sup> ..... **Gratuit**
- Retrait sans accréditif<sup>(4)</sup> (nécessite l'appel de votre Caisse d'Epargne)..... **4,90 €**



#### Accréditif

L'accréditif est une autorisation délivrée à un client par sa Caisse d'Epargne lui permettant de réaliser plus simplement des retraits dans une autre Caisse d'Epargne.

## AUTRES SERVICES

- Eparfix, Eparplus : frais d'abonnement à une épargne automatique..... **9,50 €**

(1) Le montant des frais et commissions de toute nature prélevés annuellement sur un compte sur livret inactif (Livrets B, 10/12, Grand Format, Grand Prix, Ecureuil Plus) est plafonné par arrêté ministériel. Ce montant est débité dans la limite du plafond réglementaire.

(2) Compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier.

(3) Les frais et commissions prélevés annuellement ne peuvent être supérieurs aux droits de garde prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif.

(4) La procédure de retrait d'espèces sur compte d'épargne dans une autre Caisse d'Epargne ne concerne que les comptes d'épargne suivants : Livret A, Livret B et Compte Epargne Logement.

## ➤ PLACEMENTS FINANCIERS

La Caisse d'Épargne, distributeur non indépendant, n'est pas soumise à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec un ou plusieurs producteurs et n'est pas en mesure de fonder son analyse sur un nombre suffisant de produits et services sur le marché car elle travaille principalement avec des entreprises du Groupe BPCE. À ce titre, la Caisse d'Épargne peut bénéficier de rétrocessions de la part de producteurs ou d'émetteurs d'instruments financiers distribués par son intermédiaire. La Caisse d'Épargne peut bénéficier d'avantages non monétaires suivants : la formation des conseillers, la fourniture d'informations relatives aux instruments financiers, la participation à une conférence, la mise à disposition d'outils, etc. Ces avantages ont pour objectif notamment d'améliorer la qualité du service fourni au client.

### COMPTE-TITRES ORDINAIRES (CTO)

#### Droits de Garde/Frais de tenue de compte

- Droits de garde (pour un portefeuille exclusif de valeurs Réseau Caisse d'Épargne) ..... **30,00 €/an**

| Droits de garde pour un portefeuille multi-valeurs ou sans valeurs Groupe | Commission proportionnelle appliquée sur la valorisation du portefeuille par type de ligne | Commission fixe par ligne du portefeuille (en supplément de la commission proportionnelle) | Minimum de Perception | Maximum de Perception |
|---------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Valeurs Groupe                                                            | 0,30 %                                                                                     | 5,00 €                                                                                     | 39,60 €               | 390,00 €              |
| Titres non cotés                                                          | 0,40 %                                                                                     | 25,00 €                                                                                    |                       |                       |
| Autres valeurs                                                            | 0,40 %                                                                                     | 6,00 €                                                                                     |                       |                       |



#### Droits de Garde/Frais de tenue de compte

Les Droits de Garde/Frais de tenue de compte correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue et le service de votre compte titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titres...).

#### Frais de transaction

- Ordre de Bourse  Euronext (Paris, Bruxelles, Amsterdam)

|                                                         | Par Internet | Par téléphone | En agence |
|---------------------------------------------------------|--------------|---------------|-----------|
| <b>Ordre exécuté</b>                                    |              |               |           |
| Commission proportionnelle au montant de la transaction | 0,50 %       | 1,45 %        | 1,45 %    |
| Commission fixe par transaction                         | Gratuit      | Gratuit       | Gratuit   |
| Minimum de perception                                   | 7,80 €       | 17,20 €       | 17,20 €   |
| <b>Ordre annulé ou non exécuté</b>                      | Gratuit      | Gratuit       | Gratuit   |

- Opérations sur valeurs étrangères..... **Nous consulter**

#### Opération sur Organisme de Placement Collectif (OPC)<sup>(1)</sup>

##### Souscriptions

- Souscription OPC réseau Caisse d'Épargne ..... **Nous consulter**
- Souscription OPC autres établissements ..... **31,50 € + frais d'émetteur**

##### Cessions ou rachats

- Rachat OPC réseau Caisse d'Épargne hors fonds à formule  ..... **Gratuit**
- Rachat avant échéance de fonds à formule ..... **Nous consulter**
- Rachat avant échéance de FCP  garanti ou à promesse ..... **Nous consulter**



#### À SAVOIR

La facturation des ordres de Bourse dépend principalement de la place sur laquelle les titres sont négociés, du montant de l'ordre et du mode de transmission choisi.

(1) Conformément à la réglementation en vigueur, pour obtenir des informations sur les coûts et charges ex-ante et ex-post liés aux produits et aux services financiers, le Client doit se reporter aux informations précontractuelles ou aux documents réglementaires propres à chaque type d'opération ou instrument financier que la Banque remet ou tient à disposition du Client selon les cas.

## PLAN D'ÉPARGNE EN ACTIONS (PEA) ET PLAN D'ÉPARGNE EN ACTIONS DÉDIÉ AUX PEA PME

### Droits de Garde/Frais de tenue de compte

Frais variables (proportionnels à la valeur des titres détenus ou à la valeur de rachat du contrat)

#### Titres cotés

0,40% de 0 € à 12 500 €  
0,36% de 12 501 € à 25 000 €  
0,32% de 25 001 € à 50 000 €  
0,28% de 50 001 € à 100 000 €  
0,24% au-delà de 100 001 €

#### Titres non cotés

Frais fixes par ligne de titre détenus

5,00 €

25,00 €

- Plafond si portefeuille exclusivement constitué de valeurs Groupe ..... 30,00 €/an
- Plafond si portefeuille multi-valeurs ou sans valeurs Groupe ..... 390,00 €/an



### À SAVOIR

Les droits de garde (frais tenue de compte) correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue et le service de votre compte titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titres...).

### Frais de transaction (achat ou vente)

#### Par Internet

#### Par téléphone

#### En agence

Actions

0,50 % du montant  
de la transaction

1,20 % du montant  
de la transaction

1,20 % du montant  
de la transaction

Parts de SARL

-

1,20 % du montant  
de la transaction

1,20 % du montant  
de la transaction

Organisme de Placement Collectif (OPC)<sup>(1)</sup>  
Réseau Caisse d'Épargne ou autres  
établissements

Nous consulter

#### Ordres annulés ou non exécutés

Gratuit

Gratuit

Gratuit

- Opérations sur valeur étrangères..... Nous consulter

### AUTRES OPÉRATIONS

- Édition et envoi de l'Imprimé fiscal unique ..... **Gratuit**
- Duplicata et envoi de l'Imprimé fiscal unique..... 24,00 €
- Délivrance d'attestation fiscale pour récupération d'impôts (valeurs étrangères) ..... 75,00 €
- Relevé ponctuel de portefeuille ..... Nous consulter
- Titres non cotés CTO :
  - Dépôt ou Inscription constitution du dossier..... 120,00 €
  - Actes de gestion (opérations sur titre, détachement dividendes, etc.)..... 24,80 €
  - Frais de transaction ..... 1,45 % du montant de la transaction
- Titres non cotés PEA :
  - Frais d'ouverture et/ou de gestion de dossier (opérations sur titre, détachement dividendes, etc.)..... **Inclus dans les Droits de Garde**
  - Frais de transaction ..... 1,20 % du montant de la transaction
- Transformation en nominatif administré ..... 16,80 €
- Inscription en nominatif pour transfert vers le dépositaire ..... 118,00 €
- Frais de gestion fiscalité étrangère des non-résidents ..... 25,00 €

### AUTRES SERVICES

- Bourse Esprit Écureuil
- Forfait Trois services : Abonnement, Assurance moins-values<sup>(2)</sup>, Prise de bénéfices ..... 12,00 €
- Services à l'unité :
  - Service Abonnement ..... **Gratuit**
  - Service « Assurance Moins-Values »<sup>(2)</sup> ..... 7,00 €
  - Service « Prise de bénéfices » ..... 10,00 €
- Direct Ecureuil Service Bourse..... **Gratuit**
- Bons d'épargne et bons de caisse ..... Nous consulter
- Services de Gestion Privée : Étude patrimoniale « Scan Patrimoine » ..... Nous consulter

## > GESTION SOUS MANDAT ..... Nous consulter

## > PARTS SOCIALES

- Frais de souscription, détention, rachat de parts sociales, quel que soit le support de détention..... **Gratuit**

(1) Les frais de souscription d'OPC s'ajoutent aux éventuels frais et commissions facturés par la société de gestion.

(2) Contrat assuré par BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des assurances.

# ASSURANCES ET PRÉVOYANCE



Les offres d'assurance détaillées, ci-après, sont soumises à des conditions et exclusions (vous retrouverez toutes les informations utiles et les caractéristiques principales des offres dans les documents d'informations clés, la notice d'informations ou les conditions générales des contrats). N'hésitez pas à contacter votre conseiller pour toute information complémentaire. La Caisse d'Epargne vous présente la gamme de produits d'assurance pour laquelle elle agit en qualité d'intermédiaire en assurances dûment enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 004 738. L'immatriculation Caisse d'Epargne peut être contrôlée sur [www.orias.fr](http://www.orias.fr).

## > VOUS ASSURER AINSI QUE VOS PROCHES

- **Garanties Santé<sup>(1)</sup>** ..... **Nous consulter**  
Contrat qui contribue à la prise en charge des frais de santé.
- **Garantie des Accidents de la Vie<sup>(1)</sup>** ..... **Nous consulter**  
Contrat de prévoyance qui assure une indemnisation et des services d'assistance en cas d'accident de la vie privée.
- **SECUR' Obsèques<sup>(2)</sup>** ..... **Nous consulter**
- **SECUR' Famille 2<sup>(3)</sup>** ..... **Nous consulter**  
Contrat qui vous assure financièrement vous et votre famille contre les aléas de la vie.
- **SECUR' Urgence<sup>(4)</sup>** ..... **Nous consulter**  
Contrat, qui, en cas de décès, permet le versement d'un capital garanti de 7 500 € en 48h, et ce, à la personne de votre choix.
- **Assistance Vie<sup>(5)</sup>** ..... **Nous consulter**  
Contrat couvrant la dépendance totale et partielle et prévoyant des prestations financières en cas de survenance de dépendance ainsi que des garanties d'assistance pour l'assuré et ses proches.
- **Start'Expat<sup>(6)</sup>** ..... **Nous consulter**  
Contrat d'assurance pour les personnes en mobilité internationale qui propose des garanties de santé, de prévoyance et sur la responsabilité civile.

## > ASSURER VOS BIENS

- **Assurance Auto<sup>(1)</sup>** ..... **Nous consulter**
- **Assurance 2 Roues<sup>(1)</sup>** ..... **Nous consulter**
- **Assurance Habitation<sup>(1)</sup>** ..... **Nous consulter**
- **Télesurveillance<sup>(7)</sup>** ..... **Nous consulter**
- **SECUR'Média<sup>(1)</sup>** ..... **Nous consulter**  
Contrat unique pour assurer la plupart de vos appareils high tech nomades notamment en cas de bris accidentel ou de vol en France ou à l'étranger.  
Formule 1 : téléphone portable uniquement. Formule 2 : appareils multimédia portables.
- **SECUR'Média Individuelle**
  - Formule 1 ..... **42,55 €/an<sup>(8)</sup>**
  - Formule 2 ..... **84,55 €/an<sup>(8)</sup>**
- **SECUR'Média Famille**
  - Formule 1 ..... **Nous consulter**
  - Formule 2 ..... **Nous consulter**

(1) Contrat assuré par BPCE Assurances IARD. Entreprise régie par le Code des assurances.

(2) Contrat assuré par BPCE Vie. Les prestations d'assistance sont assurées par IMA ASSURANCES. Entreprises régies par le Code des assurances.

(3) Contrat assuré par BPCE Vie Entreprise. Les prestations d'assistance sont assurées par IMA ASSURANCES. Entreprises régies par le Code des assurances.

(4) Contrat assuré par BPCE Vie Entreprise régie par le Code des assurances.

(5) Contrat assuré par CNP Assurances. Entreprise régie par le Code des assurances.

(6) Association de Services des Français de l'Étranger a confié à MSH INTERNATIONAL la conception et la gestion de sa gamme de contrats.

(7) Prestation assurée par IMA Protect.

(8) Tarif au 01/07/2022.

## > VOUS PROTÉGER AU QUOTIDIEN

- Assurance Protection Juridique<sup>(1)</sup> ..... **Nous consulter**  
Contrat qui vous apporte une assistance juridique et permet la prise en charge des frais nécessaires à votre défense en cas de litiges (dans les conditions limites et exclusions des engagements contractuels).

## > ASSURER VOTRE ÉPARGNE

- Assurance sur Epargne<sup>(1)</sup> ..... **27,00 €/an dont 3,00 € de frais de gestion\***  
En cas de décès accidentel, un capital égal à la somme de votre épargne (dans la limite de 55 000 €) placée à la Caisse d'Épargne ainsi que l'équivalent d'un an de versement programmé est versé au bénéficiaire de votre choix.

## > PROTÉGER VOS MOYENS DE PAIEMENTS

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement

- Assurance sur Compte<sup>(1)</sup>  
Contrat destiné à vous indemniser des pertes pécuniaires occasionnées par un vol d'espèces, de clés, perte, vol ou destruction de papiers officiels ainsi que perte ou vol des moyens de paiement.
  - Formule individuelle ..... **36,00 €/période\***
  - Formule Famille ..... **57,60 €/période\***



## > OFFRES RETIRÉES DE LA COMMERCIALISATION

- Assurance Mobile<sup>(1)</sup> ..... **32,59 €/an avec mensualisation de la prime 35,60 €/mois\***
- Protection juridique<sup>(1)</sup> offre souscrite avant le 24/03/2014 ..... **77,28 €/période\***
- Protection juridique<sup>(1)</sup> offre souscrite entre le 25/03/2014 et le 20/11/2021 ..... **88,85 €/période\***
- Assurance Moyens de Paiement<sup>(1)</sup> ..... **Nous consulter**
- Assurance perte ou vol des cartes à autorisation systématique et des cartes VISA<sup>(1)</sup> ..... **Nous consulter**
- Sécur Famille<sup>(2)</sup> ..... **Nous consulter**
- Garantie Urgence<sup>(3)</sup> ..... **Nous consulter**
- Satellis Protection<sup>(1)</sup> ..... **Nous consulter**
- Satellis Juri-Protection<sup>(1)</sup> ..... **Nous consulter**
- Satellis Assurance<sup>(1)</sup> ..... **Nous consulter**
- Prévoyance du locataire<sup>(3)</sup> ..... **Nous consulter**
- Ecureuil Solution Obsèques<sup>(3)</sup> ..... **Nous consulter**
- Garantie Famille<sup>(3)</sup> ..... **Nous consulter**
- Service Opposition<sup>(1)</sup> ..... **Nous consulter**

\* Tarif au 01/07/2022.

(1) Contrat assuré par BPCE Assurances IARD. Entreprise régie par le Code des assurances.

(2) Contrat assuré par BPCE Vie et BPCE Prévoyance. Les prestations d'assistance sont assurées par IMA ASSURANCES. Entreprises régies par le code des assurances.

(3) Contrat assuré par CNP Assurances. Entreprise régie par le Code des assurances.

# AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES



## > FRAIS DE SUCCESSION\*

Frais de traitement du dossier : calculés en fonction du montant des encours et des typologies de produits détenus par le défunt au jour du décès, hors assurance vie, à hauteur de 100 % des comptes individuels et 50 % des comptes joints.

**Produits détenus par le défunt : assurance-vie<sup>(1)</sup> et non vie, contrat de capitalisation, crédits, concours divers (caution, compte débiteur), titres (compte-titre, PEA), PEL (non échu), compte professionnel, coffres, coffre-fort numérique.**

Détention d'aucun ou d'un de ces produits

### Tarifs

**1 % du montant des avoirs**  
Min : 70,00 €  
Max : 350,00 €

Détention d'au moins deux de ces produits

**1,5 % du montant des avoirs**  
Min : 150,00 €  
Max : 750,00 €

- Paiement de factures à la demande des ayants droit (hors Pompes Funèbres)..... **9,50 €**
- Virement pour paiement de la facture Pompes Funèbres..... **4,50 €**
- Succession internationale ..... **Nous consulter**
- Évaluation des avoirs du conjoint survivant ..... **Gratuit**
- Frais annuel pour dossier non réglé, avec date d'ouverture > 1 an ..... **70,00 €<sup>(2)</sup>**



### À SAVOIR

Le traitement bancaire d'une succession comprend différentes étapes dont quelques exemples ci-dessous :

- enregistrement du décès et gestion du dossier,
- protection, sécurisation et clôture des comptes du défunt,
- production de(s) arrêté(s) de compte(s) au jour du décès,
- relations avec les tiers gestionnaires de produits (assureurs, gestionnaire de valeurs mobilières, organismes de financement spécialisé...),
- correspondance et échanges avec notaire, ayants-droits..., réponse aux sollicitations de l'administration fiscale.

## > AUTRES SERVICES

- Frais de recherche d'adresse inconnue, PND (Pli Non Distribué)..... **20,00 €**
- Frais de traitement des erreurs de comptage ..... **7,00 €**

### COFFRE-FORT - Selon disponibilité dans votre agence

- Frais de location de coffre-fort (selon contenance et disponibilité)..... **Nous consulter**
- Frais d'ouverture forcée d'un coffre-fort (tous motifs)..... **Frais réels/ouverture**

\* Exonération des frais concernant la succession lorsque le client décédé est mineur.

(1) Les contrats d'assurance vie sont pris en charge dans le cadre de la succession mais n'entrent pas dans l'assiette de calcul des frais de succession.

(2) En fonction de la nature du compte, les frais pourront être plafonnés conformément à l'article L.312-19 du Code Monétaire et Financier.

# OPÉRATIONS INTERNATIONALES<sup>(1)</sup>



## > OPTION INTERNATIONALE<sup>(2)</sup>

|                     | Formule 1 : Voyage<br>15/25 ans -50% |                       | Formule 2 : Séjour<br>15/25 ans -50% |                          | Formule 3 : Séjour +<br>15/25 ans -50% |                             |
|---------------------|--------------------------------------|-----------------------|--------------------------------------|--------------------------|----------------------------------------|-----------------------------|
|                     | Zone Euro                            | Hors zone Euro        | Zone Euro                            | Hors zone Euro           | Zone Euro                              | Hors zone Euro              |
| Retraits par carte  | Illimités <sup>(5)</sup>             | 3/mois <sup>(4)</sup> | Illimités <sup>(5)</sup>             | 4/mois <sup>(4)</sup>    | Illimités <sup>(5)</sup>               | Illimités <sup>(4)(5)</sup> |
| Paiements par carte | Illimités <sup>(5)</sup>             | 10/mois               | Illimités <sup>(5)</sup>             | Illimités <sup>(5)</sup> | Illimités <sup>(5)</sup>               | Illimités <sup>(5)</sup>    |
| Virements           | Illimités <sup>(7)</sup>             | -                     | Illimités <sup>(7)</sup>             | 1/mois <sup>(6)</sup>    | Illimités <sup>(7)</sup>               | 1/mois <sup>(6)</sup>       |
| Tarification        | 4,00 €/mois                          |                       | 16,00 €/mois                         |                          | 18,00 €/mois                           |                             |
| Engagement          | 1 mois <sup>(3)</sup>                |                       | 2 mois <sup>(3)</sup>                |                          | 2 mois <sup>(3)</sup>                  |                             |

## > CHANGE MANUEL

Sous réserve de disponibilité du service dans votre agence.

### ACHAT ET VENTE DE DEVISES<sup>(8)</sup>

- Commission de change\* ..... % du montant de la transaction en fonction du cours de change en vigueur



### À SAVOIR

Le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour de la transaction.

## > OPÉRATIONS PAR CARTE BANCAIRE<sup>(1)</sup>



### À SAVOIR

La commission de change est prélevée en sus des frais indiqués ci-dessous selon le cours en vigueur.

### RETRAITS D'ESPÈCES EN DEVISE

|                            | Frais par retrait d'espèces<br>à un DAB <sup>(9)</sup> d'une autre banque | Retraits d'espèces en agence<br>sans émission de chèque |
|----------------------------|---------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| Commission proportionnelle | 2,90 %                                                                    | 2,90 %                                                  |
| Commission fixe            | 3,25 €                                                                    | 6,25 €                                                  |

\* Pour toute opération inférieure à 100 € se rajoute une commission forfaitaire de 5 €

(1) Opérations en devises hors Euro ou impliquant un pays hors EEE (voir Détails de l'EEE en page 42).

(2) Service réservé aux détenteurs d'une carte Visa. Dans le cadre d'un compte individuel ou joint avec 2 cartes ou plus, les avantages tarifaires s'appliquent à l'ensemble des cartes et non à chacune des cartes liées à ce compte.

(3) Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la formule 1 - Voyage ou de deux mois pour les formules 2 - Séjour et 3 Séjour +.

(4) Hors frais applicables par la banque étrangère.

(5) Dans la limite des plafonds de retraits et de paiements définis par carte.

(6) Exonération des frais d'émission en agence ou de réception d'un virement international hors frais de change et de correspondant.

(7) Virements SEPA gratuits et illimités sur Direct Ecureuil.

(8) Sous réserve de disponibilité des fonds.

(9) DAB : Distributeur Automatique de Billets.

## PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE EN DEVISE

- Paiement par carte en devises (la carte est émise par la banque)
  - Commission proportionnelle..... **2,90 %**
  - Commission fixe ..... **0,50 €**
  - Maximum de perception..... **6,88 €**

## > OPÉRATIONS PAR CHÈQUES

### PAIEMENT PAR CHÈQUE À L'ÉTRANGER

#### En euros

- Commission de service..... **0,10 %**
  - Minimum de perception..... **15,00 €**

#### En devises

- a - Commission de service..... **0,10 %**
  - Minimum de perception..... **15,00 €**
- b - Commission de change..... **0,05% du montant de la transaction en fonction du cours de change en vigueur**
  - Minimum de perception..... **15,00 €**
  - Minimum de perception (a+b)..... **30,00 €**

### ENCAISSEMENT DE CHÈQUE ÉTRANGER : NOUS CONSULTER<sup>(1)(2)</sup>

(1) Disponibilité des fonds :

- remise chèque en euros payable dans l'U.E. en « crédit Sauf Bonne Fin » : les fonds sont disponibles 8 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence.  
- remise chèque en euros ou devises payable hors U.E. en « crédit Sauf Bonne Fin » : les fonds sont disponibles 14 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence.  
- remise chèque en euros ou devises payable à l'étranger en « Crédit Après Encaissement » : les fonds sont disponibles sur le compte dès leur réception par la Caisse d'Épargne.

(2) Sous réserve de disponibilité.

## > VIREMENTS NON SEPA

### ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA

#### Virement en € hors zone SEPA ou en devises (quel que soit le pays)

- Frais par virement en euros
  - Commission proportionnelle au montant de la transaction ..... **0,10 %**
  - Minimum de perception ..... **15,00 €**
- Frais par virement en devises
  - Commission proportionnelle au montant de la transaction ..... **0,10 %**
  - Minimum de perception ..... **15,00 €**
  - Commission de change ..... **0,05 % du montant de la transaction en fonction du cours de change en vigueur**
  - Minimum de perception ..... **15,00 €**
- Frais par virement occasionnel incomplet (coordonnées manquantes ou erronées) ..... **18,00 €**
- Frais du correspondant ..... **18,00 €**
- Frais par virement occasionnel vers la Banque BCP Maroc (virement en € et dont le montant est < 150 000 €) ..... **5,00 €**

### RÉCEPTION D'UN VIREMENT NON SEPA

#### Virement en devises ou en provenance d'un pays hors zone SEPA

- Frais par virement ..... **0,10 %**
- Minimum de perception ..... **15,00 €**
- Commission de change ..... **0,05% du montant de la transaction en fonction du cours de change en vigueur**
- Minimum de perception ..... **15,00 €**



#### À SAVOIR

La commission de change est perçue à chaque opération de virement (émis ou reçu) en devises ou chèques (émis ou reçus) en devises nécessitant l'achat ou la vente des devises. La commission de change s'applique proportionnellement au montant de la transaction.

Le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour de la transaction.

### AUTRES SERVICES

- Message SWIFT ..... **Nous consulter**
- Demande de confirmation d'émission de transfert ..... **9,50 €**



## > OFFRES RETIRÉES DE LA COMMERCIALIZATION

- Services retirés déplacés à l'international (Offre réservée aux 12-25 ans) ..... **13,20 €/an**

# TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES

## > TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES JEUNES

### OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

#### Tenue de compte<sup>(1)</sup>

- Tenue de compte  de dépôt (hors forfaits).....12-25 ans ..... **Gratuit**

#### BANQUE À DISTANCE

- AlertEcoreuil - Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS
  - Formule individuelle **12/25 ans -50%** ..... **soit 1,05 €/mois**
- Coffre-fort numérique<sup>(2)</sup>
  - 5 Go **18/25 ans -50%** ..... **Gratuit 3 mois puis 0,65 €/mois**

#### Découverts et crédits<sup>(3)</sup>

- Crédit Etudiant, Crédit Apprentis, Crédit Permis à 1,00 € par jour
  - Frais de dossier ..... **Gratuit**

## > TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES EXPERTS ONLINE<sup>(4)</sup>

- Offre EXPERTS ONLINE : Bouquet Liberté, Formules..... **Réduction de 30 % sur le tarif standard**
- Offre EXPERTS ONLINE (hors offre groupée de services) :  
Fourniture d'une carte de débit (carte Visa Infinite, Platinum, Premier, Classic, Electron Sensea<sup>(5)</sup>)  
ou Classic à contrôle de solde quasi systématique ..... **Réduction de 30 % sur le tarif standard**

## > TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES SCI NON PROFESSIONNELLES

La tarification applicable est celle des SCI indiquées aux conditions et tarifs des opérations et services bancaires aux Professionnels et Associations de proximité en vigueur.

## > AUTRE TARIFICATION SPÉCIFIQUE

- Courrier de mise en demeure (hors compte débiteur ou prêt en impayé) ..... **20,00 €**

(1) Les clients titulaires d'une offre groupée de services sont exonérés des frais de tenue de compte.

(2) Service non commercialisé auprès des mineurs.

(3) Accessible à partir de 18 ans et sous réserve de l'acceptation du dossier par votre Caisse d'Épargne, prêteur et après expiration du délai légale de rétractation.

(4) Anciennement Mon Banquier en Ligne.

(5) Cette carte n'est plus commercialisée.

# INFORMATIONS UTILES



## ➤ POUR RESTER EN CONTACT AVEC VOTRE BANQUE À TOUT MOMENT

La Caisse d'Épargne met à votre disposition des accès directs non surtaxés aux services suivants :

**ASSURANCE : 09 69 36 45 45<sup>(1)(2)</sup>**

Pour tout besoin d'assistance, de mise à jour de vos contrats ou en cas de sinistre, contactez BPCE Assurances IARD.

**PERTE/VOL/UTILISATION FRAUDULEUSE : 09 69 36 39 39<sup>(1)</sup>**

Pour toute perte ou vol ou utilisation frauduleuse de votre carte bancaire, avertissez immédiatement votre agence Caisse d'Épargne ou contactez le centre d'opposition Caisse d'Épargne.

**ASSISTANCE TECHNIQUE : 09 69 39 29 52<sup>(1)</sup>**

Pour toute aide, contactez votre assistance technique Caisse d'Épargne.

## ➤ NOS PARTENAIRES/MENTIONS LÉGALES

### **BPCE ASSURANCES IARD**

BPCE Assurances IARD Société anonyme au capital de 61 996 212 €, Entreprise régie par le Code des assurances 350 663 860 RCS PARIS Siège social : 7, promenade Germaine Sablon - 75013 Paris.

### **BPCE FINANCEMENT**

Société anonyme au capital de 73 801 950 € - siège social : 7 promenade Germaine Sablon 75013 PARIS - 439 869 587 RCS Paris. Intermédiaire d'assurances immatriculé à l'ORIAS sous le N° 07 022 393.

### **BPCE VIE**

Société anonyme au capital de 161 469 776 € - Entreprise régie par le Code des assurances - 349 004 341 RCS Paris - Siège social : 7, Promenade Germaine Sablon - 75013 Paris - France.

### **BPCE LEASE**

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 354 096 074 euros - Etablissement de crédit - 379 155 369 RCS Paris TVA : FR 81 379 155 369 - Intermédiaire en assurances inscrit à l'Orias n° 07 029 339 [www.orias.fr](http://www.orias.fr) Siège social : 7 promenade Germaine Sablon - 75013 Paris.

### **CNP ASSURANCES**

Société Anonyme au capital social de 686 618 477 euros entièrement libéré. Entreprise régie par le Code des assurances, ayant son siège social au 4 Promenade Cœur de Ville 92130 Issy-les-Moulineaux enregistrée sous le n° 341 737 062 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre.

(1) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur.

(2) Numéro cristal (non surtaxé) concernant uniquement les contrats BPCE Assurances IARD.

## IMA PROTECT

Une société du Groupe IMA (Inter Mutuelles Assistance), Siège social : 31 route de Gachet - CS 20802, 44308 NANTES CEDEX 3 - Société par Actions Simplifiée au capital de 1 300 000 € - immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes sous le numéro 422 715 458, Autorisations CNAPS n° AUT-044-2116-06-14-20170351265 et AUT-049-2116-06-14-20170357207. L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Certification APSAD de Service de Télésurveillance et traitement des images à distance type P5 n° 170.01.31/192.05.31. Certification délivrée par le CNPP - [www.cnpp.com](http://www.cnpp.com)

## IMA ASSURANCES

Société anonyme au capital de 157 000 000 euros entièrement libéré, entreprise régie par le Code des assurances, dont le siège social est situé 118 avenue de Paris - CS 40 000 - 79 033 Niort Cedex 9, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Niort sous le numéro 481.511.632.

## MSH INTERNATIONAL

Société française de courtage d'assurance, société par actions simplifiée au capital de 2 500 000 €. Siège social : Season, 39 rue Mstislav Rostropovitch 75815 Paris Cedex 17 France. Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° 352 807 549, inscrite à l'ORIAS sous le n° 07 002 751, numéro de TVA intracommunautaire FR 78 352 807 549. MSH INTERNATIONAL est régie par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution.

## BPCE

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 180 478 270 euros. Siège social : 7, promenade Germaine Sablon - 75013 Paris - RCS Paris N° 493 455 042. Intermédiaire d'assurances immatriculée à l'ORIAS sous le n° 08 045 100.

## > INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

**Zone EEE** : Espace Économique Européen, composé des pays suivants :

Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, République tchèque.

**Zone SEPA** : SEPA (Single Euro Payments Area) :

Espace unique de paiements en euros, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, l'État de la Cité du Vatican, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Guernesey, Hongrie, Île de Man, Irlande, Islande, Italie, Jersey, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Andorre, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, République tchèque.

**Zone EURO** : composée des pays suivants :

Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Croatie, Espagne, Estonie, Lituanie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

# RÉSOLUDRE UN LITIGE



## > VOTRE CAISSE D'ÉPARGNE : VOTRE INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ

Nous veillons à vous apporter en permanence, la meilleure qualité de service, de conseil et d'écoute.

- En cas d'insatisfaction ou de désaccord, votre conseiller en agence ou e-agence est le premier interlocuteur pour répondre à votre réclamation.
- Vous pouvez également écrire au **Service Relations Clientèle**, y compris si la réponse ou solution qui vous a été apportée par votre interlocuteur privilégié ne vous convient pas.

| PAR COURRIER                                                                                                           | PAR INTERNET                                                                                                                                                                | PAR TÉLÉPHONE                 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|
| Caisse d'Épargne Grand Est Europe<br>Service Relations Clientèle<br>5 Parvis des Droits de l'Homme<br>57012 METZ Cedex | <a href="http://www.caisse-epargne.fr">www.caisse-epargne.fr</a> <sup>(1)</sup><br>(région Grand Est Europe)<br>rubrique « Nous contacter »<br>« Réclamation et médiation » | 09 69 36 27 38 <sup>(2)</sup> |

Nous nous engageons à accuser réception de votre réclamation sous 10 jours ouvrables à compter de sa date d'envoi, sauf si la réponse peut être apportée dans ce délai.

Si une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire, nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai, qui ne devrait pas dépasser deux mois (à compter de la date d'envoi de votre réclamation). Concernant les réclamations liées aux services de paiement (opération par carte bancaire, virement, prélèvement...), la [Caisse d'Épargne] vous répondra dans les 15 jours ouvrables à compter de la réception de votre réclamation. Cependant, si un délai supplémentaire est nécessaire pour vous répondre, nous vous adresserons une réponse d'attente motivant ce délai et précisant la date ultime de notre réponse. En tout état de cause, vous recevrez une réponse définitive au plus tard 35 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation.

## > VOTRE RECOURS EN MÉDIATION : VOTRE DERNIER RECOURS EN CAS DE LITIGE

Lorsqu'aucune solution n'a été trouvée auprès de votre agence ou du Service Relations Clientèle, vous pouvez saisir **gratuitement** un médiateur compétent. Il a pour mission de rechercher, en toute impartialité, une solution amiable pour les litiges entrant dans son champ d'action tel que défini dans la Charte de médiation disponible sur le site internet de chacun des médiateurs concernés.

- **Le médiateur** de la consommation\* de la Caisse d'épargne Grand Est Europe pour les litiges liés à la souscription d'un produit ou service bancaire (hors produits financiers et assurances).

| PAR INTERNET                                                                      | PAR COURRIER                                                                                      |
|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <a href="http://www.mediateur-cegee.fr">www.mediateur-cegee.fr</a> <sup>(1)</sup> | Médiateur de la Caisse d'Épargne Grand Est Europe<br>2, Place Dauphine - 67925 Strasbourg Cedex 9 |

- **Le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers** pour les litiges sur les services et placements financiers -hors assurance-vie- (CTO, PEA, obligations, actions, OPC...), l'information des investisseurs, l'exécution des ordres (délais, contenu), les problèmes de tenue des comptes titres etc.

| PAR INTERNET                                                              | PAR COURRIER                                                                                            |
|---------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <a href="http://www.amf-france.org">www.amf-france.org</a> <sup>(1)</sup> | Médiateur de l'AMF - Autorité des Marchés Financiers -<br>17, Place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02 |

- **Le médiateur de l'assurance** pour les litiges ne relevant pas de la commercialisation d'un contrat d'assurance mais portant exclusivement sur son application ou sur son interprétation.

| PAR INTERNET                                                                                | PAR COURRIER                                                 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| <a href="http://www.mediation-assurance.org">www.mediation-assurance.org</a> <sup>(1)</sup> | La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 75441 Paris Cedex 09 |

En cas de souscription par internet, vous pouvez également déposer votre réclamation sur la plateforme européenne de règlement par voies extra-judiciaire des litiges en ligne qui orientera votre demande : <http://ec.europa.eu/consumers/odr/><sup>(1)</sup>

\* Le médiateur de la consommation est le médiateur qui a reçu l'agrément de la CECMC. Pour en savoir plus sur la médiation de la consommation : [www.economie.gouv.fr/mediation-conso](http://www.economie.gouv.fr/mediation-conso)<sup>(1)</sup>

(1) Coût de connexion selon votre opérateur.

(2) Appel non surtaxé.

Pour comprendre nos frais bancaires, rendez-vous sur :

**[www.caisse-epargne.fr](http://www.caisse-epargne.fr)**

(Coût de connexion selon votre opérateur)



**CAISSE  
D'ÉPARGNE**  
Grand Est Europe

